

Domaines énumératifs du Profil québécois des métadonnées décrivant un document d'information géographique

Version du 15 novembre 2007

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.2 CodeTypeÉvénement	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du type d'événement que qualifie la date.	D2360002
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Création	Date de création du document.	
002	Publication	Date d'édition du document.	
003	Révision	Date de modification du document.	
			Comme c'est une table ISO et qu'elle est fermée, il faut lui en adjoindre une pour la compléter, la table B.5.117 <i>CodeTypeÉvénementSuite</i>

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.3 CodeTypeServiceLigne	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification des services offerts en ligne.	D2360003
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
003	AccèsEnLigne	Interface sur les procédures de commandes des données.	
004	Commande	Interface pour se procurer les données.	
002	Information	Interface pour faire connaître les données.	
005	Recherche	Interface pour repérer les données.	
001	Téléchargement	Interface pour transférer les données.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.4 CodeGenreDocument	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de la nature du document et de son mode de présentation.	D2360004
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
006	CarteAnalogique	Représentation symbolisée des phénomènes et leur emmagasinement sous forme papier ou tout autre support analogique.	
005	CarteNumérique	Représentation symbolisée des phénomènes et leur enregistrement numérique.	
010	CoupeAnalogique	Représentation du profil d'un phénomène sur un support papier.	
009	CoupeNumérique	Version numérique du profil d'un phénomène.	
002	DocumentAnalogique	Information textuelle en version papier (peut également contenir des illustrations).	
013	DocumentMultimédia	Enregistrement numérique de sons, d'images animées ou non.	
001	DocumentNumérique	Information textuelle en version électronique (peut également contenir des illustrations).	
004	ImageAnalogique	Tout phénomène détecté par des capteurs (infrarouges thermiques, radars à haute résolution) et emmagasinés sous forme papier ou tout autre support analogique.	
003	ImageNumérique	Tout phénomène détecté par des capteurs (infrarouges thermiques, radar à haute résolution) et emmagasinés sous forme numérique.	

008	ModèleAnalogique	Représentation tridimensionnelle d'un phénomène ou d'un processus sur un support papier ou tout autre support analogique.	
007	ModèleNumérique	Version numérique de la représentation multidimensionnelle d'un phénomène ou d'un processus.	
012	TableAnalogique	Représentation sur un support papier ou tout autre support analogique, de données affichés en lignes et en rangées.	
011	TableNumérique	Version électronique de données affichées en lignes et en rangées.	
014	VidéoAnalogique	Enregistrement vidéo sur pellicule.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.5 CodeFonctionGénérale	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de la fonction générale accomplie par le responsable à l'égard du document ou de la banque de métadonnées.	D2360005
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
002	Conservateur	Individu ou organisme responsable du document et qui assure sa mise à jour.	
005	Diffuseur	Individu ou organisme qui diffuse le document.	
010	Éditeur	Individu ou organisme qui publie le document.	
006	Producteur	Individu ou organisme responsable de la création du document.	
003	Propriétaire	Individu ou organisme qui a autorité sur la série.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.6 CodeMéthodeÉvaluation	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de la méthode d'évaluation.	D2360006
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
002	ExterneDirecte	Qui est basé sur des points de référence situés à l'extérieur du jeu de données inspecté.	
001	InterneDirecte	Qui est basé sur des points de référence situés au sein du même jeu de données inspecté.	
003	Indirecte	Qui est basé sur des connaissances externes.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.9 CodeGéométriePixel	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du type géométrique des pixels de la matrice. Note : Le pixel correspond à une cellule de la matrice.	D2360009
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Point	Pixel représenté par une entité géométrique sans dimension.	
002	Surface	Pixel représenté par une entité géométrique à deux dimensions.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.10 CodeNormeJeuCaractères	SGQRI (à confirmer)	Identification de la norme de codification du jeu de caractères utilisée dans le document ou dans la base de métadonnées.	D2360010

Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
004	utf8	Format transformé du jeu universel de caractères par tranche de 8 bits.	ISO/CEI 10646
003	utf7	Format transformé du jeu universel de caractères par tranche de 7 bits.	ISO/CEI 10646
005	utf16	Format transformé du jeu universel de caractères par tranche de 16 bits.	ISO/CEI 10646
025	usAscii	Jeu de caractères ASCII des États-Unis	ISO646 US
002	ucs4	Jeu universel de caractères codés sur 4 octets.	ISO/CEI 10646
001	ucs2	Jeu universel de caractères codés sur 2 octets.	ISO/CEI 10646
026	ebcdic	Jeu de caractères pour ordinateurs IBM.	
014	8859part9	Latin-5, jeu de caractères turques	ISO/IEC 8859-9
013	8859part8	Jeu de caractères hébreux	ISO/IEC 8859-8
012	8859part7	Jeu de caractères grecs	ISO/IEC 8859-7
011	8859part6	Jeu de caractères arabes	ISO/IEC 8859-6
010	8859part5	Jeu de caractères cyrilliques	ISO/IEC 8859-5
009	8859part4	Latin-4, jeu de caractères du Nord de l'Europe	ISO/IEC 8859-4
008	8859part3	Latin-3, jeu de caractères du Sud de l'Europe	ISO/IEC 8859-3
007	8859part2	Latin-2, jeu de caractères de l'Europe centrale	ISO/IEC 8859-2
016	8859part11	Jeu de caractères thaïlandais	ISO/IEC 8859-11
006	8859part1	Latin-1, jeu de caractères de l'Europe de l'Ouest	ISO/IEC 8859-1
			À compléter au besoin

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.11 CodeRestrictionAccès	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification des restrictions générales quant à l'accès à la référence de la série.	D2360011
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Public	Accès illimité pour diffusion générale.	
002	Limité	Accès autorisé aux employés de l'organisme responsable du document.	
003	Confidentiel	Accès limité aux employés de l'organisme responsable du document et à ceux qui en ont besoin dans l'exercice de leur fonction.	
004	Secret	Accès interdit à tous sauf dans des circonstances exceptionnelles.	
005	UltraSecret	Accès interdit à tous.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.12 CodeTypeContenuPixel	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du type d'information représentée par un pixel de la matrice.	D2360012
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
002	ClassificationThématique	Valeur, différente de la valeur réelle, utilisée pour représenter une quantité physique.	
001	Image	Valeur numérique significative, différente de la valeur réelle, utilisée pour représenter une quantité physique.	
003	MesurePhysique	Valeur réelle de la quantité physique mesurée.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.13 CodeTypeDonnée	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de la nature de la nouvelle métadonnée.	D2360013

Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
015	Association	Relation structurelle décrivant une connexion entre objets.	Le processus unifié de développement
013	ChaîneCaractères	Suite linéaire de caractères traitée comme un tout .	Source: Office québécois de la langue française, 1997
001	Classe	Descripteur d'un ensemble d'objets qui partagent la même sémantique ainsi que les mêmes attributs, opérations et relations.	Source: <i>Le processus unifié de développement logiciel</i> , Eyrolles, 1999
005	ClasseAbstraite	Classe qui ne peut être instanciée directement.	
006	ClasseAgrégée	Classe composée des classes auxquelles elle est reliée par une relation agrégée.	
009	ClasseInterface	Ensemble nommé d'opérations qui caractérisent le comportement d'un élément.	
007	ClasseSpécifiée	Classe qui peut être remplacée par sa superclasse.	
012	ClasseType	Classe utilisée pour la caractérisation d'un domaine d'instances (d'objets), de même que les opérations applicables aux objets	Un type peut avoir des attributs et des associations.
008	ClasseTypeDonnées	Classe qui maintient l'état d'abstraction d'une autre classe pour la transmission, l'entreposage, la codification, ou l'entreposage.	
010	ClasseUnion	Classe qui décrit une sélection de l'un des types spécifiés.	
014	Entier	Valeur numérique représentée par une suite linéaire constituée à partir des dix caractères qui représentent les nombres.	
003	ListeFerméeCodifiée	Ensemble des valeurs permises, chacune assortie d'un identifiant auquel il est impossible d'ajouter une nouvelle valeur.	
002	ListeOuvverteCodifiée	Ensemble des valeurs permises, chacune assortie d'un identifiant dont l'un est réservé à l'ajout une nouvelle valeur.	
011	Métaclass	Classe dont les instances sont des classes.	
004	ValeurCodifiée	Valeur permise pour une liste codifiée ouverte ou fermée.	Source: <i>Le processus unifié de développement logiciel</i> , Eyrolles, 1999

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.14 CodeAxe	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de l'axe d'analyse des données.	D2360014

Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
002	Colonne	Dans une matrice, tranche verticale établie sur l'axe des abscisses (x).	
008	Durée	Espace de temps qui s'écoule par rapport à un phénomène, entre deux limites observées.	Source: <i>Robert</i>
007	Échantillon	Valeur représentative d'un signal à un instant donné.	Source: Office québécois de la langue française, 1988
006	Ligne	Ligne suivie par un capteur.	
004	Piste	Dans la même direction que le balayage.	
005	PisteTransverse	Perpendiculaire à l'axe de balayage.	
001	Rangée	Dans une matrice, tranche horizontale établie sur l'axe des ordonnées (y).	
003	Verticale	Dans une matrice, tranche établie perpendiculairement aux axes x et y (z).	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.15 CodeTypeEntitéGéométrique	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du type d'entités géométriques qui modélisent les phénomènes du document.	D2360015

Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Complexe	Assemblage de primitives géométriques (point, ligne, texte).	

002	Composé	Assemblage de courbes, de surfaces et de solides.	
003	Courbe	Entité géométrique à une dimension, définie par une liste ordonnée de coordonnées.	Le terme <i>Ligne</i> est équivalent comme l'est le terme <i>Arc</i> mais ce dernier est peu usité au Québec. Source: <i>Vocabulaire de la géomatique</i> , 1993
004	Point	Entité géométrique sans dimension exprimée par une paire ou un triplet de coordonnées.	Source: <i>Vocabulaire de la géomatique</i> , 1993
005	Solide	Entité géométrique à trois dimensions, limitée par une surface fermée.	Source: Abrégée du <i>Robert</i>
006	Surface	Entité géométrique à deux dimensions, limitée par une ligne fermée sur elle-même.	Définition inspirée de <i>Vocabulaire de la géomatique</i> , 1993

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.16 CodeConditionsCaptage	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification des conditions, surtout météorologiques, ayant cours lors du captage.	D2360016

Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
004	Brouillard	Qui est partiellement dissimulé par des amas de vapeur d'eau au sol.	
005	FuméePoussière	Qui est partiellement dissimulé par des particules solides en suspension.	
001	Imprécision	Dont une partie manque de netteté.	Source: <i>Robert</i>
011	MasqueTopographique	Qui est partiellement dissimulé par un obstacle naturel formant écran.	
010	Neige	Qui est partiellement dissimulé par des particules d'eau gelé.	
002	Nuage	Qui est partiellement dissimulé par des amas de vapeur d'eau en suspension.	
006	Nuit	Qui a été capté dans l'obscurité.	
003	Obliquité	Dont l'axe de captage diffère de la verticale du lieu.	
009	Ombre	Dont une partie n'a pas reçu le rayonnement direct du soleil.	
007	Pluie	Qui a été capté durant une précipitation.	
008	SemiNoirceur	Qui a été capté dans une obscurité partielle.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.17 CodeTypeMotClé	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de la catégorie du mot-clé.	D2360017

Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Discipline	Branche du savoir pouvant faire l'objet d'un enseignement.	
002	Emplacement	Place occupée par quelque chose.	
003	Strate	Chacune des couches de toutes substances déposées.	
004	Temps	Moment ou période où se déroule un événement.	
005	Thème	Sujet particulier de la connaissance.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.18 CodeFréquenceMiseJour	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du rythme d'actualisation du document ou des métadonnées.	D2360018

Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Continue	Sans interruption dans le temps.	
002	Quotidienne	Les données sont mises à jour une fois par jour.	

003	Hebdomadaire	Les données sont mises à jour une fois par semaine.	
004	Bimensuelle	Les données sont mises à jour deux fois par mois.	
005	Mensuelle	Les données sont mises une fois par mois.	
006	Trimestrielle	Les données sont mises une fois tous les quatre mois.	
007	Biannuelle	Les données sont mises à jour deux fois par année.	
008	Annuelle	Les données sont mises à jour une fois par année.	
009	AuBesoin	Les données sont mises à jour en cas de nécessité.	
010	Irrégulière	Les données sont mises à jour sporadiquement.	
011	NonPlanifiéeSansObjet	La mise à jour des données n'est pas incluse dans un programme ou ne s'applique pas.	
998	Inconnue	Dont on ignore la valeur.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.19 CodeProcédéÉcriture	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de la méthode utilisée pour écrire sur le support électronique.	D2360019
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Cpio	Format de fichier et de commande CoPy In / Out de Unix.	
003	HighSierra	Système de fichiers High Sierra	Ce système est la première tentative de définition d'une norme pour les CD-Rom; il est aujourd'hui remplacé par ISO 9660.
004	Iso9660	Standard pour les CD-Rom de International Standard Organization	Le format Joliet est une extension de cette norme; il porte le nombre de caractères d'identification des fichiers de 32 à 64.
006	Iso9660AppleHFS	Système de fichiers hiérarchiques de Macintosh.	
005	Iso9660RockRidge	Protocole d'échange Rock Ridge de Unix.	Une forme améliorée de ISO 9660
002	Tar	Système de fichiers hiérarchiques Tape Archive de Unix	
			Comme c'est une table ISO et qu'elle est fermée, il faut lui en adjoindre une pour les procédés plus récents, la table B.5.133 <i>CodeProcédéÉcritureRécent</i>

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.20 CodeSupport	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification des dispositifs ou matériels d'inscription des données de la série.	D2360020
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
008	Cartouche3480	Cartouche de lecteur de rubans 3480.	
009	Cartouche3490	Cartouche de lecteur de rubans 3490.	
010	Cartouche3580	Cartouche de lecteur de rubans 3580.	
001	Cederom	Disque optique en lecture seulement.	
004	Disquette3PoucesDemie	Disquette magnétique de 3,5 pouces.	
005	Disquette5PoucesQuart	Disquette magnétique de 5,25 pouces.	
002	Dvd	Disque polyvalent numérique.	
003	DvdRom	Disque polyvalent numérique, en lecture seulement.	
015	EnLigne	Lien direct à l'ordinateur.	On inclut ici la transmission par onde radio
017	LienTéléphonique	Communication par l'intermédiaire d'un réseau téléphonique	On inclut ici la téléphonie cellulaire, le télécopieur, le modem.

006	Ruban7Pistes	Ruban magnétique 7 pistes.	
007	Ruban9Pistes	Ruban magnétique 9 pistes.	
013	RubanCartouche1QuartPouce	Ruban magnétique 0,25 pouce.	
011	RubanCartouche4mm	Ruban magnétique 4 millimètres.	
012	RubanCartouche8mm	Ruban magnétique 8 millimètres.	
014	RubanLinéaireNumérique	Cartouche de lecteur de ruban sans fin d'un demi pouce.	
016	Satellite	Lien par un système de communication par satellite.	
018	Analogique	Imprimé sur un quelconque support.	
			Comme c'est une table ISO et qu'elle est fermée, il faut lui en adjoindre une pour les supports plus récents, la table B.5.137 <i>CodeSupportRécent</i>

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.21 CodeObligation	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du niveau d'obligation quant à la documentation de la nouvelle métadonnée.	D2360021
Identifiant des valeurs permises			
	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Obligatoire	Qui est toujours requis.	
002	Facultatif	Qui n'est pas toujours requis.	
003	Conditionnel	Qui est obligatoire lorsqu'une condition spécifique est rencontrée.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.22 CodeLocalisationPixel	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de l'emplacement du point de localisation du pixel. Note : Le pixel correspond à une cellule de la matrice.	D2360022
Identifiant des valeurs permises			
	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Central	À mi-chemin entre le coin inférieur gauche et le coin supérieur droit.	
002	InférieurGauche	Le point le plus près de l'origine du système de référence.	
003	InférieurDroit	Dans le sens horaire, le point intercalé entre supérieur droit et inférieur gauche.	
004	SupérieurDroit	Le point le plus éloigné de l'origine du système de référence.	
005	SupérieurGauche	Dans le sens horaire, le point intercalé entre le point inférieur gauche et supérieur droit.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.23 CodeÉtatDocument	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de l'état d'avancement du document.	D2360023
Identifiant des valeurs permises			
	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Complété	Production entièrement réalisée.	
002	Archivé	Qui est entreposé de façon sécuritaire.	
003	Obsolète	Qui n'est plus en usage.	
004	EnMiseJour	Qui est en cours de modification.	
005	Planifié	Qui sera produit à une date prédéterminée.	
006	Requis	Dont la production ou la mise à jour s'avère nécessaire.	

007	EnProduction	Dont la première création est en cours.	
-----	--------------	---	--

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.24 CodePropriétéIntellectuelle	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification des contraintes qui protègent la propriété intellectuelle et qui limitent l'obtention du document ou des métadonnées.	D2360024
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
003	AttenteBrevet	Dont l'obtention du brevet est prévue.	
002	Brevet	Titre délivré par l'État et donnant à l'inventeur d'un produit ou d'un procédé susceptible d'applications industrielles, ou à son cessionnaire, le droit exclusif d'exploitation d'une invention durant un certain temps aux conditions fixées par la loi.	Source: Office québécois de la langue française, 1994
001	DroitAuteur	Droit exclusif que détient un auteur ou son mandataire d'exploiter à son profit pendant une durée déterminée, une oeuvre littéraire, artistique ou scientifique.	Source:Office québécois de la langue française, 1990
005	Licence	Autorisation conférant le droit, exclusif ou non exclusif, d'exploiter un titre de propriété industrielle sans en devenir pour autant propriétaire.	Source: Office québécois de la langue française, 2000
007	Limité	Dont la diffusion est restreinte.	
004	MarqueCommerce	Marque apposée sur un produit ou attribuée à un service par l'entreprise ou l'organisme qui le commercialise ou le distribue, qu'il en soit ou non le fabricant.	Source: Office québécois de la langue française, 2000
008	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	Contrairement au code <i>000</i> préconisée par le CCI pour la valeur <i>Autre</i> , ISO lui a bel et bien attribué le code <i>008</i>

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.25 CodePortée	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du champ d'application de l'intervention.	D2360025
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Attribut	Qui s'applique à une classe d'attributs.	
008	Dimension	Qui s'applique à l'un des axes d'analyse des données.	
009	EntitéGéographique	Qui s'applique à une entité géographique.	Une entité géographique est un phénomène repérable au sol, par l'intermédiaire des sens ou sans eux, et pouvant être représenté sur une carte.
003	Équipement	Qui s'applique à la classe d'équipements.	
005	JeuDonnées	Qui s'applique à un jeu de données.	Un jeu de données est une division normalisée d'une série de données en un quelconque sous-ensemble du même type.
007	JeuDonnéesNonGéographiques	Qui s'applique à un jeu de données sans connotation spatiale.	
013	Logiciel	Qui s'applique à un logiciel.	Un logiciel est un ensemble des programmes destinés à effectuer un traitement particulier.
015	Modèle	Qui s'applique à un modèle.	Un modèle est une représentation schématique d'un ensemble de données relatives aux phénomènes qui présentent de l'intérêt pour une application.
006	Série	Qui s'applique à une série de jeux de données.	Une série est un assemblage, sous une forme quelconque, de données géographiques.
014	Service	Qui s'applique aux services offerts.	

004	SessionCollecte	Qui s'applique à la période de la collecte.	
012	SessionTerrain	Qui s'applique à la période de levés terrestres.	
016	Tuile	Qui s'applique à une portion de territoire d'étendue variable, délimitée en fonction d'un besoin particulier.	
002	TypeAttribut	Qui s'applique à la caractéristique d'une entité géographique.	
010	TypeEntitéGéographique	Qui s'applique à un type d'entité géographique.	
011	TypePropriété	Qui s'applique à un type de propriété.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.26 CodeStructureReprésentation	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de la méthode utilisée pour représenter numériquement les données.	D2360026

Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
006	AnimationVidéo	Représentation de phénomènes à l'aide de scènes comportant des images et des sons.	
002	Matriciel	Représentation des données à l'aide de cellules de forme carrée et de même dimension, disposée selon une grille régulière.	Source: <i>Vocabulaire de la géomatique</i> , 1993
005	ModèleStéréographique	Représentation tridimensionnelle d'un phénomène obtenue par intersection binoculaire.	
003	Textuel	Représentation des données à l'aide d'une suite de mots libres ou formatés.	
004	Triangulaire	Représentation des données à l'aide de cellules triangulaires de forme et de dimension variables.	
001	Vectoriel	Représentation des données à l'aide des primitives géométriques que sont le point, la ligne et la surface.	MRN, <i>Normes de production de la BDTQ</i> , 1999

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.27 CodeSujet	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du thème principal du document.	D2360027

Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
011	ActivitéMilitaire	Qui concerne l'organisme qui assure la sécurité de l'État et secourt la population affectée par une catastrophe majeure.	
001	Agriculture	Qui concerne les activités de production de végétaux et d'animaux destinés à l'alimentation ou à l'industrie.	
006	Altimétrie	Qui concerne la détermination de l'altitude d'un lieu et, par extension, la représentation cartographique du relief.	
015	AménagementTerritoire	Qui concerne les lignes directrices de l'usage actuel et potentiel d'une unité territoriale.	
010	AssiseGéographique	Qui concerne l'information géographique de référence pour localiser un sujet d'étude.	
017	Bâtiment	Qui concerne les constructions closes qui abritent des agressions des éléments naturels extérieurs et qui constituent un espace vital suffisant.	Définition inspirée de l'Office québécois de la langue française, 2006
004	Climat	Qui concerne l'étude de la couche d'air qui entoure le globe terrestre.	
012	EauxIntérieures	Qui concerne les eaux continentales alimentées par les précipitations.	
005	Économie	Qui concerne la recherche et la production des ressources naturelles et la distribution de biens matériels.	

003	LimiteTerritoriale	Qui concerne la délimitation et la description de l'étendue d'un territoire.	
002	MilieuBiophysique	Qui concerne le milieu de vie et la protection des espèces et lieux représentatifs du patrimoine naturel.	
008	MilieuTerrestre	Qui concerne la physiographie et la structure profonde du globe terrestre.	
014	Océan	Qui concerne les vastes étendues d'eau salée qui couvrent une grande partie du globe terrestre.	
007	ProtectionEnvironnement	Qui concerne les mesures prises pour assurer à la population un milieu de vie de qualité.	
009	Santé	Qui concerne les mesures prises pour connaître, maintenir et améliorer la capacité physique, psychique et sociale des individus.	
019	ServicePublic	Qui concerne les services d'intérêt général rendus par une entreprise gérée selon des règles formulées par l'État, particulièrement en ce qui a trait à la tarification.	
016	Société	Qui concerne les mesures prises pour assurer le bien-être et l'épanouissement des individus.	
013	SystèmeLocalisation	Qui concerne les systèmes de référence servant à positionner un phénomène.	
018	Transport	Qui concerne les infrastructures et les services qui assurent la mobilité des personnes et des marchandises.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.28 CodeNiveauTopologie	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du degré de complexité des relations spatiales des entités géométriques.	D2360028

Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	GéométrieSeule	Sans description topologique complémentaire.	La structure dite spaghetti en est un exemple
003	GraphiquePlanaire	Complexe topologique à une dimension, planaire.	
004	GraphiquePlanaireTotale	Complexe topologique à deux dimensions, planaire	Communément appelé topologie complète 2D.
005	GraphiqueSurface	Complexe topologique à une dimension, isomorphe à un sous-ensemble d'une surface.	
006	GraphiqueSurfaceTotale	Complexe topologique à deux dimensions, isomorphe à un sous-ensemble d'une surface.	
009	Résumé	Complexe topologique sans réalisation géométrique spécifiée.	
002	Topologie1D	Complexe topologique à une dimension.	Communément appelé topologie chaîne-nœud.
007	Topologie3D	Complexe topologique à trois dimensions.	
008	Topologie3DTotale	Couverture complète d'un espace euclidien à trois dimensions.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.101 CodeUnitéHauteur	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de l'unité de mesure utilisée pour exprimer les hauteurs enregistrées au document.	D2360101

Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Millimètre	Unité de mesure de longueur valant la millième partie d'un mètre.	Abréviation : mm
010	Centimètre	Unité de mesure valant la centième partie d'un mètre.	Abréviation : cm
002	Décimètre	Unité de mesure de longueur valant la dixième partie d'un mètre.	Abréviation : dm

004	Mètre	Depuis 1983, unité de mesure de longueur égale à la longueur du trajet parcouru dans le vide par la lumière pendant une durée de 1/299 792 458 seconde.	Loi sur les poids et mesures. L.R.C. 1985, chap. W-6 Abréviations : m
003	Décamètre	Unité de mesure de longueur valant dix mètres.	Abréviations : dam
005	Kilomètre	Unité de mesure de longueur valant mille mètres.	Abréviations : km
006	Pouce	Ancienne unité de mesure de longueur valant la douzième partie du pied.	Abréviations : po
007	Pied	Ancienne unité de mesure de longueur valant le tiers de la verge.	Abréviations : pi
008	Verge	Ancienne unité de mesure de longueur valant 0,9144 mètre et à partir de laquelle étaient déterminées toutes les autres unités de longueur et de superficie au Canada.	Loi sur les poids et mesures, 1951
009	Mille	Ancienne unité de mesure de longueur valant 5280 pieds.	Abréviations : mi
011	Hectopascal	Unité de pression équivalant à la pression exercée par une force de 100 pascals (hPa).	
012	Pascal	Unité de pression équivalant à la pression exercée par une force de un newton sur une surface plane de un mètre carré.	Abréviations : Pa
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.102 CodeSystèmeRéférenceVertical	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du système de référence géodésique utilisé pour mesurer les hauteurs.	D2360102

Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	CDGV28	Système de référence géodésique vertical canadien de 1928 (Canadian Geodetic Vertical Datum 1928).	
003	IGLD55	Système de référence géodésique international des Grands Lacs de 1955 (International Great Lakes Datum 1955)	
004	IGLD85	Système de référence géodésique international des Grands Lacs de 1985 (International Great Lakes Datum 1985)	
005	NAD83(SCRS)	Système de référence géodésique NAD 1983 (Système canadien de référence spatiale).	
002	NAVD88	Système de référence géodésique vertical nord américain de 1988 (North American Vertical Datum 1988)	
011	NMM29	Niveau moyen des mers de 1929.	
012	ZC	Zéro de la carte.	
998	Inconnu	Dont on ignore la valeur.	
999	Sans objet	Qui ne s'applique pas ou ne s'applique pas	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.104 CodeContrainteLoiAccès	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification des contraintes d'accès au document en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels du Québec.	D2360104

Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	AucuneRestriction	Qui ne comporte aucun renseignement personnel ou renseignement confidentiel.	

002	RenseignementPersonnel	Qui comporte des renseignements personnels.	
003	RenseignementConfidentiel	Qui comporte des renseignements confidentiels.	
004	RenseignementPersonnelConfidentiel	Qui comporte des renseignements personnels et des renseignements confidentiels.	
005	ÀDéterminer	Dont le niveau d'accès n'a pas encore été déterminé	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.105 CodeFormalismeModélisation	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du formalisme de modélisation des données.	D2360105

Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
002	EntitéRelation	Formalisme <i>Entité/Relation</i> de Chen.	
003	Individuel	Formalisme <i>individuel</i> de la méthode Merise.	
001	UML	Formalisme <i>Unified Modelling Language</i> .	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.106 CodeRégionTélécommunications	SGQRI (à confirmer)	Numéro attribué à une région, par le service de télécommunications, afin d'identifier d'où provient le numéro de téléphone ou de télécopieur.	D2360106

Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
418	EstQuébec	L'est du Québec	
450	PériphérieMontréal	Région périphérique de Montréal	
514	Montréal	Île de Montréal	
819	ResteQuébec	Le sud, le centre et l'ouest du Québec	
			À compléter au besoin

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.107 CodeSystèmeClassification	SGQRI (à confirmer)	Identification du système de classification dont fait partie l'identifiant attribué au document.	D2360107

Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
008	CA	Système canadien de classification documentaire.	À éclaircir
004	CUP	Système universel de classification des produits.	
006	IdInformatique	Système à clé unique attribué par un système de gestion de base de données pour identifier une occurrence d'une base de données.	
002	ISBN	Système international de classification des livres (International Standard Book Number).	
003	ISSN	Système international de classification des publications en série (International Standard Serial Number)	
005	NSN	Système utilisé par le département de la défense américain pour identifier du matériel (National Stock Number).	
001	PlanMaison	Système de classification propre à un organisme.	
007	QC	Système québécois de classification documentaire.	À éclaircir

998	Inconnu	Dont on ignore la valeur.	
999	SO	Ne s'applique pas.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.108 CodePaysTélécommunications	SGQRI (à confirmer)	Numéro attribué à un ou à plusieurs pays, par le service de télécommunications, afin d'identifier d'où provient le numéro de téléphone ou de télécopieur.	D2360108
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Canada - États-Unis		

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.109 CodeSystèmeRéférenceHorizontal	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du système de référence géodésique utilisé pour exprimer, de façon univoque, la position horizontale de tous points de la surface terrestre.	D2360109
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
003	ATS77	Système terrestre moyen 77 (Average Terrestrial System 1977).	
001	NAD27	Système de référence géodésique NAD 27 (North American Datum 1927).	
011	NAD27(CGQ77)	Système de référence géodésique NAD 1927 (Compensation globale du Québec 1977).	
002	NAD83	Système de référence géodésique NAD 1983 (North American Datum 1983).	
012	NAD83(SCRS)	Système de référence géodésique NAD 1983 (Système canadien de référence spatiale).	
998	Inconnu	Dont on ignore la valeur.	
999	SO	Ne s'applique pas.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.110 CodeProjection	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du type de projection utilisée pour représenter en plan les phénomènes.	D2360110
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
031	Albers' equal sea	Équivalente d'Alber	
010	Azimutale	Azimutale	
012	AzimutaleÉquidistante	AzimutaleÉquidistante	
011	AzumitaleÉquivalente	Azumitale équivalente	
032	BipolarObliqueConic Conformal	Bipolaire oblique conique conforme	
047	Bonne	Bonne	
034	CCL	Conique conforme de Lambert.	Utilisée au Québec
030	Conique		
021	Cylindrical equal sea	Cylindrique équivalente	
020	Cylindrique		
029	CylindriqueMiller	Cylindrique de Miller	

042	Eckert IV equal sea	Équivalente d'Eckert IV	
023	Equidistant cylindrical	Cylindrique conforme	
022	Equirectangular		
043	Flat polar quartic equal sea		
013	Gnomonique		
033	Kavraisky IV		
024	Mercator		
028	MercatorOblique		
025	MercatorTransverse		
044	Mollweide	Mollweide	
027	MTM	Mercator transverse modifiée.	Utilisée au Québec
026	MTU	Mercator transverse universelle.	Utilisée au Québec
014	Orthogonale		
015	Perspective		
045	Polyconique		
035	PolyconiqueModifiée	Polyconique modifiée	
040	Projection Particulière		
036	Ptolémée equal-interval conic		
041	Robinson		
046	Sinusoidale		
048	Space oblique mercator		
016	Stereographique		
049	VanDerGrinten		
998	Inconnu	Dont on ignore la valeur.	
999	SO	Ne s'applique pas.	Par définition, tout ce qui est exprimé en coordonnées géographiques est non projeté et de ce fait est codé 999.
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.111 CodeEllipsoïde	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du type d'ellipsoïde qui a servi à la constitution du système de référence géodésique.	D2360111

Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Clarke1866	Ellipsoïde de Clarke, 1866.	
002	GRS80	Système de référence géodésique 1980 (Geodetic Reference System 1980).	
013	WGS84	Système de référence géodésique WGS84 (World Geodesic System 1984)	
998	Inconnu	Dont on ignore la valeur.	
999	SO	Ne s'applique pas.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.112 CodeNiveauTraitement	Bureau d'information géographique gouvernementale	Type de traitement radiométrique et géométrique réalisé sur l'image.	D2360112
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note

001	Bulk	Traitement réalisé sur les images Landsat 5 et SPOT	
010	Level_1A	Traitement réalisé sur les images QuickBird	
009	Level_1B	Traitement réalisé sur les images QuickBird	
011	Level_1R	Traitement réalisé sur les images EROS	
008	LG1	Traitement réalisé sur les images Landsat 7	
006	LS7_L1G	Traitement réalisé sur les images Landsat 7	
012	LV1B	Traitement réalisé sur les images IRS	
005	Precision	Traitement réalisé sur les images Landsat 5, Landsat 7, SPOT et SPOT VG	
002	Raw	Traitement réalisé sur les images SPOT	
007	SGF	Traitement réalisé sur les images Radarsat	
003	SGX	Traitement réalisé sur les images Radarsat	
004	System	Traitement réalisé sur les images Landsat 5, Landsat 7, SPOT, FRS, JERS et NOAA	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.113 CodeLangue	SGQRI (à confirmer)	Identification de la langue utilisée dans le document ou dans la référence qui le décrit.	D2360113
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
alg	Algonguin		
deu	Allemand		
nai	Amérindien		
eng	Anglais		
esl	Espagnol		
fra	Français		
iku	Inuktituk		
por	Portugais		

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.114 CodePays	SGQRI (à confirmer)	Identification du pays où se situe l'édifice abritant le responsable, ou de la langue utilisée dans le document ou la référence qui le décrit.	D2360114
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
124	Canada		
840	ÉtatsUnis		

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.115 CodeUnitéMonétaire	SGQRI (à confirmer)	Identification de l'unité monétaire du prix.	D2360115
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
CAD	DollarCanadien	Dollar canadien	
USD	DollarAméricain	Dollar américain	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.116 CodeMesureQualité	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du type de mesure de qualité qui est effectuée.	D2360116
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
003	CohérenceConceptuelle	Conformité aux règles du modèle conceptuel des données.	
004	CohérenceDomaine	Conformité des valeurs à son domaine de valeurs.	
002	CohérenceLogique	Degré de conformité aux règles logiques de structure des données (entités, attributs, relations).	
005	CohérenceStructurale	Conformité des données à la structure physique du jeu de données.	
013	CohérenceTemporelle	Exactitude de la chronologie des événements qui affectent une entité.	
006	CohérenceTopologique	Exactitude des caractéristiques topologiques du jeu de données.	
001	Complétude	Présence ou absence d'entités, de leurs attributs ou de leurs relations.	Entité peut tout englober, du concept à la géométrie soit entité géographique, objet géographique, entité géométrique, primitive.
017	ExactitudeAttributsQualitatifs	Justesse des attributs qualitatifs d'une entité.	
018	ExactitudeAttributsQuantitatifs	Justesse des attributs quantitatifs d'une entité.	
016	ExactitudeClassificationThématique	Comparaison entre la classe assignée à une entité et ses attributs et une classification reconnue.	
012	ExactitudeMesureTemps	Justesse des références temporelles d'une entité.	
011	ExactitudeTemporelle	Justesse des attributs et relations temporels d'une entité.	
015	ExactitudeThématique	Justesse de la classification d'une entité et de ses attributs.	
007	Précision	Justesse de la position des entités.	
008	PrécisionLocalisationAbsolue	Écart entre la position mesurée d'une entité et sa vraie position dans un système de référence géodésique.	
009	PrécisionLocalisationPlanimétrique	Écart entre la position mesurée d'une entité et sa vraie position dans un système de représentation cartographique.	
010	PrécisionLocalisationRelative	Écart entre la position mesurée d'une entité et sa vraie position par rapport à une autre entité.	
014	ValiditéTemporelle	Conformité des données par rapport à la portée temporelle indiquée pour le jeu de données.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.117 CodeTypeÉvénementSuite	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du type d'événement que qualifie la date (suite).	D2360117
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
006	Adoption	Date d'adoption du document.	
005	Vigueur	Date de mise en opération du document.	
004	Invalidité	Date de retrait du document.	
999	SansObjet	Qui ne s'applique.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	
			Cette table complète la table fermée ISO B.5.2 <i>CodeTypeÉvénement</i>

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.118 CodeBandeSpectrale	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de l'intervalle des longueurs d'onde du spectre électromagnétique du document.	D2360118
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
002	B	Bleu (0,45 - 0,52 µm)	
001	Couleur	Couleur (0,45 - 0,70 µm)	
010	HS	Hyperspectral (0,45 - 25,00 µm)	
006	IRM	Infrarouge moyen (0,80 - 2,4 µm)	Cette gamme spectrale peut-être subdivisée en quatre bandes graduées de courte à longue.
005	IRP	Infrarouge proche (0,70 - 0,90 µm)	
008	IRT	Infrarouge thermique (10,4 - 12,5 µm)	
009	Pan	Panchromatique (0,45 - 0,90 µm)	
004	R	Rouge (0,60 - 0,70 µm)	
012	RadarC	Radar C (3,75 - 7,50 cm)	
013	RadarL	Radar L (15,0 - 30,0 cm)	
011	RadarX	Radar X (2,40 - 3,75 cm)	
003	V	Vert (0,50 - 0,60 µm)	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.119 CodeRaisonModification	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de la justification de la modification apportée aux données spécifiées dans la portée.	D2360119
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	AjoutAttribut	Addition d'une propriété à une classe d'objet géographique.	L'addition peut simultanément concerner plusieurs classes; de ce fait, la nature de l'ajout peut donc varier d'une classe à l'autre.
002	AjoutClasse	Addition d'un objet géographique au modèle de données.	L'addition peut simultanément concerner plusieurs objets géographiques.
003	CorrectionDescriptive	Modification des valeurs d'un attribut.	La modification peut simultanément porter sur plusieurs attributs d'un objet, voire même sur plusieurs objets.
004	CorrectionGéométrique	Modification des valeurs des coordonnées qui décrivent la forme d'un objet géographique.	La modification peut porter sur plusieurs objets.
005	CorrectionGéométriqueDescriptive	Modification de la forme d'un objet géographique ou de l'un de ses attributs.	La modification peut porter sur plusieurs objets.
006	NouveauTerritoire	Première production d'objets géographiques.	
007	NouvelleNorme	Modification du standard de production des objets géographiques.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.120 CodeUnitéLongueurOndes	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de l'unité de mesure d'une longueur d'ondes enregistrée par le capteur.	D2360120
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note

001	Nanomètre	Millième partie du micron soit 10-9 m (nm)	
002	Micromètre	Millionième partie du mètre soit 10-6 m (µm)	
003	Millimètre	Millième partie du mètre soit 10-3 m (mm)	
004	Centimètre	Centième partie du mètre soit 10-2 m (cm)	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.121 CodeBitPixel	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du nombre maximal de bits par pixel d'un document balayé ou d'un document capté par télédétection. Note : Le pixel correspond à une cellule de la matrice.	D2360121
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	1	1 bit par pixel.	
008	8	8 bits par pixel.	
010	10	10 bits par pixel.	
016	16	16 bits par pixel.	
024	24	24bits par pixel.	
032	32	32 bits par pixel.	
040	40	40 bits par pixel.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.122 CodeRésolutionNumériseur	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification, exprimée en nombre de points par pouce, du pas du numériseur utilisé lors du balayage optique d'un document. Note : L'abréviation française du nombre de points par pouce est <i>ppp</i> alors que l'abréviation anglaise est <i>dpi</i> (dots per inch)	D2360122
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	72	72 points par pouce (valeur de saisie du système Mac).	
002	96	96 points par pouce (valeur de saisie du système Windows).	
003	150	150 points par pouce (tout équipement confondu, valeur usuelle de sortie).	
004	300	300 points par pouce (tout équipement confondu, valeur usuelle de sortie).	
005	600	600 points par pouce (tout équipement confondu, valeur usuelle de sortie).	
006	1200	1200 points par pouce (tout équipement confondu, valeur usuelle de sortie).	
007	2400	2400 points par pouce (tout équipement confondu, valeur usuelle de sortie).	
008	3300	3300 points par pouce (tout équipement confondu, valeur usuelle de sortie).	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.123 CodeTypePrimitive	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification, selon une structure vectorielle, du type de l'unité minimale d'enregistrement de la géométrie des entités géométriques du jeu de données.	D2360123
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note

005	Centroïde	En topologie, point fictif situé à l'intérieur d'un polygone et dont les coordonnées correspondent approximativement au centre de ce polygone.	Source: Office québécois de la langue française, 2004
002	Ligne	Primitive géométrique à une dimension, définie par une liste ordonnée de coordonnées.	Une ligne est constituée d'une succession de vecteurs parfaitement connectés les uns aux autres par leurs extrémités. Les termes Arc et Courbe sont équivalents mais peu utilisés au Québec. Source: Office québécois de la langue française, 2004
004	Nœud	En topologie, point situé à la jonction d'au moins trois lignes.	Un nœud est nécessairement un sommet mais non l'inverse. Source: Office québécois de la langue française, 2004
001	Point	Primitive géométrique sans dimension exprimée par une paire ou un triplet de coordonnées.	Source: Office québécois de la langue française, 2004
007	Polygone	En topologie, entité géométrique à deux dimensions, délimitée par une série de vecteurs vecteurs formant une ligne fermée sur elle-même.	Source: Office québécois de la langue française, 2004
003	Texte	Primitive géométrique sans dimension exprimée par des caractères alphanumériques.	
006	Vecteur	En topologie, segment de droite orienté et représenté par les coordonnées de ses deux extrémités.	Source: Office québécois de la langue française, 2004

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.125 CodeTerritoireAdministratif	SGQRI (à confirmer)	Identification du territoire administratif canadien où se situe l'édifice.	D2360125
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
AB	Alberta	Alberta	
BC	ColombieBritannique	Colombie-Britannique	
PE	ÎlePrinceÉdouard	Île-du-Prince-Édouard	
MB	Manitoba	Manitoba	
NB	NouveauBrunswick	Nouveau-Brunswick	
NS	NouvelleÉcosse	Nouvelle-Écosse	
NU	Nunavut	Nunavut	
ON	Ontario	Ontario	
QC	Québec	Québec	
SK	Saskatchewan	Saskatchewan	
NF	TerreNeuve	Terre-Neuve	
NT	TerritoiresNordOuest	Territoires du Nord-Ouest	
YT	Yukon	Yukon	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.126 CodeServiceObtenu	Photocartothèque québécoise (à confirmer)	Identification de la gamme de services compris dans le prix.	D2360126
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
004	Abonnement	Livraison régulière d'un produit selon une convention à prix limité global.	
143	Acquisition	Acquisition du document.	
003	AcquisitionMiseJour	Acquisition du document et de sa mise à jour.	

142	ConsultationRequête	Consultation et requête.	
002	MiseJour	Acquisition de la mise à jour du document.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.127 CodeDomaine	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification des sous-thèmes qui découlent du thème principal du document.	D2360127
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Adresse	Qui concerne les indications qui permettent de situer l'emplacement d'un lieu ou de livrer le courrier.	
002	Cartographie	Qui concerne la localisation et la représentation des phénomènes.	
003	CatastropheNaturelle	Qui concerne un événement destructeur brutal et subit qui cause des dommages considérables aux milieux naturels et aux groupements humains.	
004	CodificationGéographique	Qui concerne l'identification numérique des entités territoriales afin de structurer la collecte statistique gouvernementale.	
005	CollecteRenseignements	Qui concerne les entreprises, les opérations et les résultats de collecte de données à des fins de connaissance d'un milieu ou d'une activité.	
006	Commerce	Qui concerne les équipements et constructions destinés à l'achat et à la revente d'un produit ou d'une valeur et à la prestation d'un service.	
007	CulteReligion	Qui concerne les organismes consacrés aux activités rituelles ou sacrées et leurs clientèles.	
008	Culture	Qui concerne les entreprises dédiés à l'expression artistique ou folklorique et leurs clientèles.	
009	Déchet	Qui concerne l'enlèvement, le transport, l'entreposage, le traitement, le recyclage et le dépôt définitif de résidus découlant d'activités humaines.	
010	Distribution de produits	Qui concerne les lieux et entreprises d'entreposage et de distribution de produits.	
011	Éducation	Qui concerne les organismes de formation académique ou sociale et leurs clientèles.	
012	ÉvaluationFoncière	Qui concerne l'inventaire quantitatif, qualitatif, nominatif et estimatif des immeubles d'un territoire en vue du partage de la charge fiscale.	
013	ExploitationRessourcesNaturelles	Qui concerne les lieux, équipements et entreprises d'exploration ou d'extraction d'un minerai ou d'une source d'énergie et la récolte des ressources forestières ou fauniques.	
014	Faune	Qui concerne les espèces animales et les organismes de protection et d'aménagement de leurs habitats.	
015	Flore	Qui concerne les espèces végétales et les organismes de protection et d'aménagement de leurs habitats.	
016	HydrographieSurface	Qui concerne l'eau présente de façon permanente ou non au sol.	
017	HydrographieSouterraine	Qui concerne l'eau présente dans les profondeurs du sous-sol.	
018	HygiènePublique	Qui concerne la salubrité et la protection de la santé des citoyens.	
019	Imagerie	Qui concerne tous les moyens de captage de la surface terrestre.	
020	Industrie	Qui concerne les équipements et constructions destinés à la fabrication et à l'assemblage de pièces et composantes.	
021	InstallationMilitaire	Qui concerne les lieux et équipements permanents de l'armée.	

022	Institution	Qui concerne les équipements et constructions destinés à la prestation de services et de soins à la population ainsi qu'à l'expression culturelle et culturelle.	
023	JusticeSécurité	Qui concerne les organismes assurant l'ordre, la protection et le respect des droits et des biens, et leurs clientèles.	
024	Maladie	Qui concerne la protection et l'amélioration de la santé et de la qualité de vie des citoyens.	
025	OrganisationAdministrative	Qui concerne le découpage du territoire à des fins de structuration des activités gouvernementales.	
026	OrganisationLégale	Qui concerne le découpage du territoire à des fins d'établissement des titres de propriété ou de perception des impôts fonciers.	
027	Patrimoine	Qui concerne les individus et les organismes qui témoignent du patrimoine naturel, culturel ou historique d'un territoire.	
028	Pollution	Qui concerne la dégradation d'un milieu par l'introduction, directe ou indirecte, de substances nocives pour l'environnement ou par la modification de ses caractéristiques biologiques, chimiques ou physiques.	Source: Office québécois de la langue française 2004
029	ProductionAgricole	Qui concerne les lieux et entreprises de culture et d'élevage.	
030	ProductionÉnergie	Qui concerne les lieux, infrastructures, équipements et entreprises de production d'énergie.	
031	QualitéAir	Qui concerne la connaissance et l'évaluation des polluants atmosphériques.	
032	QualitéEau	Qui concerne les lieux, infrastructures, équipements et entreprises de traitement de l'eau.	
033	Recensement	Qui concerne le dénombrement complet et périodique de la population pour en connaître l'état.	
034	RéseauCycliste	Qui concerne les lieux, équipements et entreprises de déplacement par vélo.	
035	RéseauObservation	Qui concerne les lieux, équipements et résultats d'une collecte de données à des fins de connaissance d'un milieu.	
036	RéseauGéodésique	Qui concerne l'ensemble des repères permanents distribués sur le territoire et localisés par rapport à un système de référence géodésique.	
037	Résidence	Qui concerne les équipements et constructions destinés au logement des personnes.	
038	SchémaAménagement	Qui concerne les orientations en matière de planification des usages d'un territoire.	
039	Sol	Qui concerne l'aspect superficiel de l'espace géographique et la mince couche de minéraux altérés ou de matières organiques qui le recouvre.	
040	SousSol	Qui concerne la roche en place ou les dépôts organiques anciens issus de	
041	Toponymie	Qui concerne l'étude et la gestion des noms de lieux.	
042	Tourisme	Qui concerne les lieux, équipements et entreprises de pratique d'activités physiques ou culturelles, et leurs clientèles.	
043	TransformationRessourcesNaturelles	Qui concerne les lieux et entreprises de fabrication de produits dérivés d'une ressource naturelle.	
044	TransportAérien	Qui concerne les lieux, infrastructures, équipements et entreprises de transport par air.	
045	TransportÉnergie	Qui concerne les lieux, infrastructures, équipements et entreprises de transport de l'énergie.	
046	TransportFerroviaire	Qui concerne les lieux, infrastructures, équipements et entreprises de transport par rail.	

047	TransportMaritime	Qui concerne les lieux, infrastructures, équipements et entreprises de transport par eau.	
048	TransportRoutier	Qui concerne les lieux, infrastructures, équipements et entreprises de transport par route.	
049	TravailEmploi	Qui concerne la main-d'œuvre et les organismes qui lui sont reliés.	
050	UrgenceEnvironnementale	Qui concerne la combinaison imprévisible d'événements dont la nature critique nécessite une intervention rapide.	Définition inspirée de l'Office québécois de la langue française, 2007
051	UtilisationSol	Qui concerne les usages effectifs d'un territoire.	
052	ViePolitique	Qui concerne les organismes reliés à la tenue d'élection et leurs clientèles.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.129 CodePartieDocument	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification des possibilités de subdivision du document.	D2360129
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
009	Complet	Le document est diffusable dans son entier.	
001	Date	Le document est diffusable par date de production.	
003	ObjetGéographique	Le document est diffusable par objet géographique.	
004	Occurrence	Le document est diffusable par occurrence.	
005	Thème	Le document est diffusable par thème.	
999	SO	Qui ne s'applique pas	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.130 CodeNuméroFuseauMTM	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification des fuseaux de la projection MTM qui couvrent le Québec.	D2360130
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
002	2	Espace terrestre compris entre les longitudes 54° et 57° ouest	
003	3	Espace terrestre compris entre les longitudes 57° et 60° ouest	
004	4	Espace terrestre compris entre les longitudes 60° et 63° ouest	
005	5	Espace terrestre compris entre les longitudes 63° et 66° ouest	
006	6	Espace terrestre compris entre les longitudes 66° et 69° ouest	
007	7	Espace terrestre compris entre les longitudes 69° et 72° ouest	
008	8	Espace terrestre compris entre les longitudes 72° et 75° ouest	
009	9	Espace terrestre compris entre les longitudes 75° et 78° ouest	
010	10	Espace terrestre compris entre les longitudes 78° et 81° ouest	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.131 CodeNuméroFuseauMTU	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification des fuseaux de la projection MTU qui couvrent le Québec.	D2360131
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
017	17	Espace terrestre compris entre les longitudes 78° et 84° ouest	
018	18	Espace terrestre compris entre les longitudes 72° et 78° ouest	

019	19	Espace terrestre compris entre les longitudes 66° et 72° ouest	
020	20	Espace terrestre compris entre les longitudes 60° et 66° ouest	
021	21	Espace terrestre compris entre les longitudes 54° et 60° ouest	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.132 CodeCapteur	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du capteur d'images. Note: La télédétection recouvre les techniques de mise en œuvre à partir d'avions, de ballons et de satellites.	D2360132
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	ASTER	Capteur du satellite Terra (<i>Advanced Spaceborne Thermal Emission and Reflection Radiometer</i>).	
002	AVHRR	Capteur du satellite Noaa (<i>Advanced Very High Resolution Radiometer</i>).	
003	EROA	Capteur du satellite Eros A.	
004	EROB	Capteur du satellite Eros B.	
005	ETM	Capteur du satellite Landsat 7 (<i>Enhance Thematic Mapper</i>)	
006	HRG	Haute résolution visible et infrarouge	
007	HRV	Capteur du satellite Spot 1 (<i>Haute résolution visible</i>).	
008	HRVIR	Capteur du satellite Spot 4 (<i>Haute Résolution Visible InfraRouge</i>)	
009	IKO	Capteur du satellite Ikonos 2.	
010	LISS3	Capteur des satellites Irs 1C et Irs 1D (<i>Linear Imaging Self Scanner 3</i>)	
021	LISS4	Capteur du satellite Ressources AT1 (<i>Linear Imaging Self Scanner 4</i>)	
011	MODIS	Capteur du satellite Terra (<i>Moderate Resolution Imaging Spectroradiometer</i>)	
012	MSS	Capteur des satellites Landsat 1 et Landsat 4 (<i>MultiSpectral Scanner</i>).	
013	ORB3	Capteur du satellite Orbview 3.	
014	ORB4	Capteur du satellite Orbview 4.	
015	QB2	Capteur du satellite QuickBird 2.	
016	ROS	Capteur des satellites Radarsat 1, Ers 1 et Jers 1 (<i>Radar à Ouverture Synthétique</i>).	
017	SOP	Capteur du satellite Jers 1 (<i>Senseur optique</i>)	
018	TM	Capteur du satellite Landsat 4 (<i>Thematic Mapper</i>).	
019	VEGE	Capteur du satellite Spot 4 (<i>Végétation</i>).	
020	WIFS	Capteur des satellites Irs 1C et Irs 1D (<i>Wide Image Field Sensor</i>).	
000	Autre	Toute valeur qui diffère de la présente liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.133 CodeProcédéÉcritureRécent	Photocartotheque québécoise (à confirmer)	Identification de la méthode utilisée pour écrire sur le support électronique (suite).	D2360133
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
007	UDF	Standard pour les DVD (Universal Disk Format)	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste ou de la liste de la table 5.19 MD_ <i>CodeProcédéÉcriture</i>	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.134 CodeFormat	Photocartothèque québécoise (à confirmer)	Identification du format des données du document.	D2360134
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	BIL	Format d'images en bandes séparées par des lignes.	
052	BIN	Format binaire de fichier exécutable.	En fait, le type Float d'échange de données Grid de ArcInfo est de format binaire.
002	BIP	Format d'images en bandes séparées par des pixels.	
003	BMP	Format universel d'export <i>Bit Mapped Picture</i> de <i>BitMap</i>	
004	BSQ	Format d'images en bandes séparées séquentiellement.	
005	BZIP2	Format de compression de fichiers	Habituellement couplé à l'outil d'archivage TAR de Unix
043	CAP	Format <i>Centre d'Archivage et de Prétraitement</i> des images du satellite Spot.	
044	CCRS	Format de diffusion d'images de la compagnie <i>Geospatial Service</i>	
006	CDR	Format natif de <i>Corel</i> .	
045	CEOS	Format de diffusion des images Radarsat	
007	COVER	Format natif <i>Coverage</i> de la structure vectorielle de <i>Arc/Info</i> .	En fait, cet acronyme n'existe pas; il est créé pour les fins du Profil québécois de la norme ISO
008	CSV	Format d'échange tabulé <i>Comma Separated Value</i>	
009	DBF	Format de données descriptives de <i>dBase</i> ou d' <i>Oracle</i>	
010	DGN	Format natif de <i>MicroStation</i> .	
011	DGN-CSV	Format universel d'échange de données <i>MicroStation</i> auquel est couplé un fichier de données descriptives tabulé de format <i>Comma Separated Value</i> .	
012	DOC	Format de données textuelles <i>Word</i>	
013	DWG	Format natif Drawing de <i>AutoCAD</i> .	
014	DXF	Format de transfert <i>Data Exchange Format</i> de <i>AutoCAD</i> .	
015	ECW	Format compressé de <i>eRMapper</i>	
016	EOO	Format d'échange d' <i>ArcInfo</i>	
029	EPS	Format de diffusion de documents complexes <i>Encapsulated Post Script</i>	Ne peut pas être facilement édité.
017	ERS	Format natif de <i>eRMapper</i>	
046	FAST	Format d'images du satellite Landsat 7.	
018	GDB	Format natif de données descriptives <i>GeoDataBase</i> de <i>ArcGIS</i>	
019	GEOTIFF	Format universel de données matricielles géoréférencées <i>Tagged Interchange File Format</i>	
020	GIF	Format universel d'images, même animées, <i>Graphic Interchange Format</i>	
021	GRID	Format natif <i>Grid</i> de la structure matricielle de <i>Arc/Info</i> .	
022	GZIP	Format de compression de l'outil <i>TAR</i> de <i>Unix</i>	
047	HDF	Format d'images <i>Hierarchical Data Format</i> développé par le <i>National Center for Supercomputing Applications</i> .	
023	HTML	Format de présentation de pages web .	
054	IMG	Format binaire natif de données de Erdas Imagine.	
024	JPEG	Format universel d'échange d'images <i>Joint Photographic Expert Group</i>	
048	LGSOWG	Premier format <i>Landsat Ground Stations Working Group</i> de diffusion d'images dont celles de Landsat et de Spot.	
025	MDB	Format de données textuelles <i>Access</i> .	

026	MIF	Format d'échange de <i>MapInfo</i> .	
049	NLAPS	Format de diffusion d'images par l'organisme USGS.	
027	PDF	Format de diffusion d'image ou de texte <i>Portable Document Format</i> de Adobe	
050	PIX	Format de diffusion des images par la compagnie PCI.	
028	PNG	Format universel de compression de document graphique de <i>Portable Network Graphic</i> .	En cours de normalisation à ISO; appelé à remplacer le format GIF.
053	RINEX	Format universel <i>Receiver Independent Exchange Format</i> de réception des données GPS.	
030	RTF	Format d'échange de textes <i>Rich Text Format</i> .	Ce format, lisible par les applications <i>Mac OS</i> et <i>Windows</i> , insère dans un fichier ASCII des codes spécifiques de formatage du texte.
031	SDC	Format du tableur <i>Star Office</i> .	
032	SHP	Format natif <i>Shape File</i> de <i>ESRI</i> .	
033	SID	Format d'image compressée de <i>MrSid</i> .	
034	SVG	Format d'échange universel des vecteurs, des images animées et des textes <i>Scalable Vector Graphic</i> .	
035	TAB	Format natif de <i>MapInfo</i> .	
036	TAR	Format d'archivage de <i>Unix</i> .	
037	TIFF	Format universel de données matricielles <i>Tagged Interchange File Format</i> .	
051	TIFF-TFW	Format universel de données matricielles <i>Tagged Interchange File Format</i> couplé à un fichier des paramètres de localisation de l'image.	
038	TXT	Format d'échange universel des textes.	Basé sur le code ASCII
039	XHTML	Format de présentation de pages web.	Fait le pont entre les formats HTML et XML
040	XLS	Format du tableur <i>Excel</i> .	
041	XML	Format universel de description de la structure d'un document textuel.	
042	ZIP	Format de compression de fichiers	
999	SO	Qui ne s'applique pas.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.135 CodeModification	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du type d'intervention pratiquée sur les données.	D2360135
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
004	Confirmation	Acceptation de l'état actuel d'un objet géographique ou d'un document.	
001	Création	Ajout d'un objet géographique ou d'un document auparavant inexistant.	
002	Destruction	Élimination d'un objet géographique ou d'un document..	
003	Modification	Transformation d'un objet géographique ou d'un document.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.136 CodeMois	SGQRI (à confirmer)	Identification d'une période qui varie de vingt-huit à trente-et-un jours et qui équivaut à un douzième d'année grégorienne.	D2360136
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
01	Janvier	Premier mois d'une année grégorienne.	

02	Février	Deuxième mois d'une année grégorienne.	
03	Mars	Troisième mois d'une année grégorienne.	
04	Avril	Quatrième mois d'une année grégorienne.	
05	Mai	Cinquième mois d'une année grégorienne.	
06	Juin	Sixième mois d'une année grégorienne.	
07	Juillet	Septième mois d'une année grégorienne.	
08	Août	Huitième mois d'une année grégorienne.	
09	Septembre	Neuvième mois d'une année grégorienne.	
10	Octobre	Dixième mois d'une année grégorienne.	
11	Novembre	Onzième mois d'une année grégorienne.	
12	Décembre	Douzième mois d'une année grégorienne.	
98	Inconnu	Dont on ignore la valeur.	
99	SansObjet	Qui ne s'applique pas.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.137 CodeSupportRécent	Photocartoèque québécoise (à confirmer)	Identification des dispositifs ou matériels d'inscription des données de la série (suite).	D2360137
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
019	DisqueDur	Mémoire de masse installée temporairement sur un ordinateur pour transmission massive de données.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste ou de la liste de la table 5.20 MD_ CodeSupport	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.138 CodeUnitéAxe	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de l'unité de mesure de l'axe de l'ellipsoïde.	D2360138
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	m	Mètre	
002	Kilomètre	Kilomètre	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.139 CodeUnitéXYArbitraires	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de l'unité de mesure du système d'axes arbitraires de la projection.	D2360139
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	m	Mètre	
002	Kilomètre	Kilomètre	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.140 CodeLongitudeMéridienCentralMTM	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification, exprimée en degrés, de la longitude du méridien central de la projection MTM.	D2360140

Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
5530	55°30'	Coordonnée du méridien central du fuseau 2 de la projection MTM.	
5830	58°30'	Coordonnée du méridien central du fuseau 3 de la projection MTM.	
6130	61°30'	Coordonnée du méridien central du fuseau 4 de la projection MTM.	
6430	64°30'	Coordonnée du méridien central du fuseau 5 de la projection MTM.	
6730	67°30'	Coordonnée du méridien central du fuseau 6 de la projection MTM.	
7030	70°30'	Coordonnée du méridien central du fuseau 7 de la projection MTM.	
7330	73°30'	Coordonnée du méridien central du fuseau 8 de la projection MTM.	
7630	76°30'	Coordonnée du méridien central du fuseau 9 de la projection MTM.	
7930	79°30'	Coordonnée du méridien central du fuseau 10 de la projection MTM.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.141 CodeLongitudeMéridienCentralMTU	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification, exprimée en degrés, de la longitude du méridien central de la projection MTU.	D2360141
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
081	81°	Coordonnée du méridien central du fuseau 17 de la projection MTU.	
075	75°	Coordonnée du méridien central du fuseau 18 de la projection MTU.	
069	69°	Coordonnée du méridien central du fuseau 19 de la projection MTU.	
063	63°	Coordonnée du méridien central du fuseau 20 de la projection MTU.	
057	57°	Coordonnée du méridien central du fuseau 21 de la projection MTU.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.142 CodeLangageFormel	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du langage qui permet de communiquer sans aucune ambiguïté.	D2360142
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	OCL	Object constraints language.	
002	UML	Unified modeling language.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.143 CodeSupportAnalogique	Photocartothèque québécoise (à confirmer)	Identification du matériel d'impression de la série.	D2360143
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	FilmCouleurNégatif	Pellicule couleur sur lequel les densités sont inverses de celles du sujet photographié.	Un film couleur comporte une ou plusieurs couches photosensibles, qui permet d'obtenir, par traitement, des images dont les valeurs de luminance et de chrominance correspondent à la scène originale. Source: Office québécois de la langue française, 1984
002	FilmCouleurPositif	Pellicule couleur sur lequel les densités correspondent à celles du sujet photographié.	

003	FilmNoirBlancNégatif	Pellicule panchromatique sur lequel les densités sont inverses de celles du sujet photographié.	Un film noir et blanc est dit panchromatique. L'émulsion panchromatique permet d'enregistrer et de différencier toutes les valeurs correspondant à l'étendue du spectre visible.
004	FilmNoirBlancPositif	Pellicule panchromatique sur lequel les densités correspondent à celles du sujet photographié.	
005	Microfilm	Microcliché dont le support est un film en rouleau contenant des micro-images multiples disposées en séquence.	Source: Office québécois de la langue française, 1991
006	PapierCouleurNégatif	Feuille couleur sur lequel les densités sont inverses de celles du sujet photographié.	
007	PapierCouleurPositif	Feuille couleur sur laquelle les densités correspondent à celles du sujet photographié.	
008	PapierNoirBlancNégatif	Feuille panchromatique sur lequel les densités sont inverses de celles du sujet photographié.	
009	PapierNoirBlancPositif	Feuille panchromatique sur laquelle les densités correspondent à celles du sujet photographié.	Le papier est une feuille mince de format déterminé, en général fabriquée à partir de fibres végétales, sur laquelle sont imprimées des données.
010	Tracé	Représentation graphique, souvent de grande surface, réalisée au moyen d'un périphérique de sortie.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.144 CodeUnitéDistanceSol	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de l'unité de mesure de la distance au sol.	D2360144
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Centimètre	Mesure de longueur valant un centième de mètre.	
002	Mètre	Mesure de longueur valant un mètre.	Depuis 1983, unité de mesure de longueur égale à la longueur du trajet parcouru dans le vide par la lumière pendant une durée de 1/299 792 458 seconde. <i>Loi sur les poids et mesures</i> . L.R.C. 1985, chap. W-6
003	Kilomètre	Mesure de longueur valant mille mètres.	Abréviation: km
004	Pouce	Ancienne unité de mesure de longueur valant la douzième partie du pied.	Abréviation: po
005	Pied	Mesure de longueur valant un pied.	Abréviation: pi
006	Mille	Ancienne unité de mesure de longueur valant 5280 pieds.	
007	Seconde	Mesure d'angle valant un soixantième de minute.	Un degré comporte 3600 secondes.
012	Seconde décimale	Mesure d'angle dont la seconde est subdivisée en dixième.	
008	DegréDécimal	Mesure d'angle dont le degré est subdivisé en dixième.	
009	DegréMinuteSeconde	Mesure d'angle dont la subdivision est exprimée en minute et seconde.	Un degré comporte 60 minutes et une minute comporte 60 secondes.
011	Degré minute seconde décimale	Mesure d'angle dont la subdivision est exprimée en minute, en seconde et dixième de seconde.	
010	Degré minute décimale	Degré subdivisé en minutes elles-mêmes subdivisée en dixième.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.145 CodeModeLivraison	Photocartothèque québécoise (à confirmer)	Identification du moyen utilisé pour transmettre le document à un utilisateur.	D2360145
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
004	Comptoir	Par un préposé au destinataire en personne.	
001	Téléchargement	Par transfert d'un serveur vers un ordinateur du réseau ou un micro-ordinateur externe.	
002	Messagerie	Par un service privé d'acheminement et de distribution du courrier.	
003	Poste	Par un service public d'acheminement et de distribution du courrier.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.146 CodeDurée	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de la durée de l'événement décrit.	D2360146
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Instant	L'événement n'a pas de durée.	
002	Début	Début de la période qui couvre l'événement.	
003	EnCours	L'événement est toujours actif.	
004	Fin	Fin de la période qui couvre l'événement.	
998	Inconnu	Dont on ignore la valeur.	
999	SansObjet	Ne s'applique pas.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.147 CodeTechniqueCompression		Identification de la technique de compression des données du document.	D2360147
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	LZW	Par Lempel-Ziv-Welch	
002	MrSid	Par Lizardtech	
003	Pbit	Par PackBits	
004	Zip	Par WinZip	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.148 CodeTypeOrganisme	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de la catégorie d'organisme responsable du document ou de la banque de métadonnées.	D2360148
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
005	EntreprisePrivée	Entreprise privée	
001	GouvernementFédéral	Gouvernement fédéral	
008	GouvernementQuébec	Gouvernement du Québec	
002	AutreProvinceTerritoire	Autre gouvernement provincial ou territorial	
003	GouvernementRégional Municipal	Gouvernement régional ou municipal	
007	OrganismeAutochtone	Organisme autochtone	
006	OrganismeNonLucratif	Organisme à but non lucratif	
004	UniversitéCentreRecherche	Université ou centre de recherche	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.149 CodeFaisceau	Direction de la cartographie générale et administrative du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.	Identification du type de trajectoire des ondes électromagnétiques émises par un capteur.	D2360149
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	ÉtenduH1		
002	ÉtenduH2		
003	ÉtenduH3		
004	ÉtenduH4		
005	ÉtenduH5		
006	ÉtenduH6		
007	ÉtenduL1		
008	Fin1		
009	Fin2		
010	Fin3		
011	Fin4		
012	Fin5		
013	Large1		
014	Large2		
015	Large3		
016	ScansarN1		
017	ScansarN2		
018	ScansarW1		
019	ScansarW2		
020	Standard1		
021	Standard2		
022	Standard3		
023	Standard4		
024	Standard5		
025	Standard6		
026	Standard7		
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.150 CodeMéthodeProduction	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du traitement appliqué aux données spécifiées dans la portée.	D2360150
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Aérotriangulation	Méthode photogrammétrique consistant, à partir de mesures effectuées sur des clichés de photographies stéréoscopiques, à déterminer de proche en proche les coordonnées des points nécessaires au basculement des couples d'une couverture aérienne en utilisant un petit nombre de points de coordonnées connues, repérés sur les photographies.	Source: Office québécois de la langue française, 2004

002	Appariement	Association de deux jeux de données selon une série prédéterminée de critères logiques ou spatiaux.	
003	Balayage	Opération qui consiste, au moyen de capteurs sensibles à la lumière, à transformer des données analogiques en données numériques exploitables par l'ordinateur.	
004	Classification	Détermination de la signification des pixels d'une image spectrale.	
005	Compensation	Détermination des corrections à apporter aux éléments observés ou à des quantités qui s'en déduisent directement, pour obtenir une figure géométrique (triangle ou succession des côtés d'un polygone) conduisant, pour les coordonnées, à des résultats homogènes.	Ce qui inclut tous les calculs géodésiques. Source: Source: Office québécois de la langue française, 1986
006	Compilation	Recherche, étude et exploitation de documents, en vue de l'établissement d'une nouvelle carte.	Source: Office québécois de la langue française, 2005 Ce qui inclut les observations géodésiques et l'inspection des points géodésiques.
007	ConversionMatricielle	Passage, sans modification de contenu, du mode de représentation vectorielle des données au mode de représentation matricielle.	
008	ConversionVectorielle	Passage, sans modification de contenu, du mode de représentation matricielle des données au mode de représentation vectorielle.	
009	CorrectionGéométrique	Ajustement de chaque pixel d'une image par rapport à un système de référence.	
010	RéunionBandeSpectrale	Aux fins d'assistance à l'interprétation, réunion au sein d'une image de bandes spectrales originaires de différents capteurs.	Définition inspirée de Précis de télédétection de R. Caloz et C. Collet, PUQ 2001
011	Généralisation	Simplification de la représentation des objets cartographiques, en fonction d'un besoin particulier et selon des règles précises.	
012	Interpolation	Intercalation de valeurs ou de termes intermédiaires dans une série de valeurs ou de termes connus.	
020	Levé aérien	Ensemble de mesures et d'observations réalisées à partir d'un véhicule aérien ou spatial.	
013	LevéTerrestre	Ensemble de mesures et d'observation réalisées sur le terrain.	
015	Numérisation	Opération qui consiste, au moyen d'un clavier ou d'une souris, à introduire des données dans un ordinateur dans le but de les stocker ou de les traiter.	
017	Rehaussement	Modification de l'aspect d'une image dans le but d'en faciliter l'interprétation.	
018	StéréoRestitutionImageSatellite	Numérisation faite au moyen d'un instrument de photogrammétrie qui permet de reproduire ou de mesurer, à partir d'un couple d'images satellites, des positions en trois dimensions.	
019	StéréoRestitutionPhotographique	Numérisation faite au moyen d'un instrument de photogrammétrie qui permet de reproduire ou de mesurer, à partir d'un couple de photographies aériennes, des positions en trois dimensions.	
998	Inconnu	Dont on ignore la valeur.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.151 CodeUnitéRésolutionPixel	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de l'unité de mesure de la résolution du pixel.	D2360151
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Centimètre	Mesure de longueur valant un centième de mètre.	

002	Mètre	Mesure de longueur valant un mètre.	Abréviation: m Depuis 1983, unité de mesure de longueur égale à la longueur du trajet parcouru dans le vide par la lumière pendant une durée de 1/299 792 458 seconde. <i>Loi sur les poids et mesures</i> . L.R.C. 1985, chap. W-6
003	Kilomètre	Mesure de longueur valant mille mètres.	Abréviation: km
004	Pouce	Ancienne unité de mesure de longueur valant la douzième partie du pied.	Abréviation: po
005	Pied	Mesure de longueur valant un pied.	Abréviation: pi
006	Mille	Ancienne unité de mesure de longueur valant 5280 pieds.	Abréviation: mi
007	Seconde	Mesure d'angle valant un soixantième de minute.	Un degré comporte 3600 secondes.
012	Seconde décimale	Mesure d'angle dont la seconde est subdivisée en dixième.	
008	DegréDécimal	Mesure d'angle dont le degré est subdivisé en dixième.	
009	DegréMinuteSeconde	Mesure d'angle dont la subdivision est exprimée en minute et seconde.	Un degré comporte 60 minutes et une minute comporte 60 secondes.
011	Degré minute seconde décimale	Mesure d'angle dont la subdivision est exprimée en minute, en seconde et dixième de seconde.	
010	Degré minute décimale	Degré subdivisé en minutes elles-mêmes subdivisée en dixième.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.152 CodeAssiseGéographique	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de la base géographique qui supporte la série.	D2360152
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
002	CarteOrthophotographique	Assemblage d'orthophotographies, selon un découpage cartographique connu, sur lequel sont identifiés des objets géographiques au moyen de vecteurs et d'annotations.	Ce document a l'aspect d'une photographie aérienne et les qualités métriques d'une carte topographique.
004	CartePlanimétrique	Carte représentant les principaux phénomènes physiques, à la fois naturels et artificiels, qui sont visibles sur un territoire donné, à l'exclusion du relief.	
001	CarteTopographique	Carte représentant le relief et les principaux phénomènes physiques, à la fois naturels et artificiels, qui sont visibles sur un territoire.	
007	Coordonnées	Canevas de coordonnées localisant des phénomènes géographiques facilement identifiables.	
003	MosaïquePhotographiqueRectifiée	Assemblage, dans un système de référence horizontal, de clichés photographiques.	
006	OrthoImageSatellite	Scène dont les déformations dues au relief du terrain ont été corrigées.	
005	Orthophotographie	Document photographique sur lequel ont été corrigées les déformations dues au relief du terrain, à l'inclinaison de l'axe de prise de vue et à la distorsion de l'objectif.	
008	PointGéodésique	Réseau de points géodésiques.	
999	SansObjet	Qui ne s'applique pas.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.153 CodeSource	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de la provenance des données.	D2360153

Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
013	CadreLégal	Ouvrage qui relate les décisions du Gouvernement.	Par exemple, la Gazette officielle du Québec
009	Capteur	Dispositif de collecte des données qui convertit une grandeur physique en une autre grandeur physique, souvent de nature électrique.	
010	Carte	Représentation à échelle réduite de la surface totale ou partielle du globe terrestre.	
002	ClichéPhotographique	Document original, en principe négatif, résultant d'une prise de vues réalisée au moyen d'une chambre photographique.	Le cliché photographique peut être analogique ou numérique.
008	Échantillon	Fraction d'une population destinée à être étudiée.	
011	Étude	Ouvrage qui résulte d'un effort intellectuel méthodique afin de comprendre un sujet.	
001	ImageSatellite	Image issue des données enregistrées par un capteur non photographique à bord d'un satellite.	
003	LevéTerrestre	Ensemble de mesures et d'observation de terrain qui permettent de tracer un plan ou une carte.	Ce code inclut les données collectées par GPS et par forage.
012	Livre	Volume imprimé d'un nombre assez grand de pages à l'exclusion des périodiques.	
014	ModèleNumérique	Version numérique de la représentation multidimensionnelle d'un phénomène ou d'un processus.	
006	OrthoImage	Image corrigée de toutes les déformations géométriques dues aux conditions de prise de vue et au relief du terrain.	
005	Orthophotographie	Document photographique sur lequel ont été corrigées les déformations dues au relief du terrain, à l'inclinaison de l'axe de prise de vue et à la distorsion de l'objectif.	
004	Questionnaire	Écrit qui résulte d'une série de questions méthodiquement posées en vue d'une enquête.	
007	Vidéographie	Collecte de données géoréférencées au moyen d'une caméra vidéo placée à bord d'un véhicule en déplacement.	La bande vidéo peut être vue en stéréoscopie.
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.155 CodeSystèmeCoordonnées	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du système de coordonnées utilisé.	D2360155
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
010	Géographique	Système qui exprime en degré, la longitude et la latitude d'un point.	
030	GisementAzimutDistance	Système qui exprime la position d'un point par une direction (gisement ou azimut) et une distance.	
023	Planimétrique	Système qui exprime la position d'un point sur un plan horizontal par rapport à un système de référence constitué de deux axes perpendiculaires.	Au Québec, le système de référence est le système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ).
020	Rectangulaire	Système qui exprime la position d'un point sur un plan horizontal par rapport à un quadrillage arbitraire.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
----------------	----------	------------	--------------------------------

B.5.156 CodeUnitéSystèmeCoordonnées	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de l'unité de mesure du système de coordonnées.	D2360156
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	DegréDécimal	Mesure d'angle dont le degré est subdivisé en dixième.	
002	DegréMinuteSeconde	Mesure d'angle dont la subdivision est exprimée en minute et seconde.	Un degré comporte 60 minutes et une minute comporte 60 secondes.
005	Degré minute seconde décimale	Mesure d'angle dont la subdivision est exprimée en minute, en seconde et dixième de seconde.	
004	Degré minute décimale	Degré subdivisé en minutes elles-mêmes subdivisée en dixième.	
003	Mètre	Mesure de longueur valant un mètre.	Abréviation: m Depuis 1983, unité de mesure de longueur égale à la longueur du trajet parcouru dans le vide par la lumière pendant une durée de 1/299 792 458 seconde. <i>Loi sur les poids et mesures</i> . L.R.C. 1985, chap. W-6
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.157 CodeCatégoriePrix	Photocartothèque québécoise (à confirmer)	Identification du type de prix applicable au document.	D2360157
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
005	Indéterminé	Document dont le prix est à préciser.	
002	Échange	Document qui est vendu en contrepartie d'une compensation.	
006	Gratuit	Document qui est donné.	
004	GrilleTarifaire	Document qui est vendu selon une grille prédéterminé de prix.	
003	Négociable	Document dont le prix est sujet à discussion.	
001	PrixUnique	Document qui est vendu à un seul prix.	
998	Inconnu	Document dont on ignore le prix.	
999	SansObjet	Qui ne s'applique.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.158 CodeProtocoleCommunications	Photocartothèque québécoise (à confirmer)	Identification du protocole de communications.	D2360158
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	DEC – DNA	Protocole de communications de la société <i>DEC</i> .	
007	DECNET	Protocole de communications de la société <i>DEC</i> .	
002	HDLC (IBM)	Protocole de niveau 2 de transfert de fichier par paquet et avec contrôle d'erreur.	Il est défini par l'Organisation internationale de normalisation sous la spécification ISO3309.
008	KERMIT	Protocole de communications asynchrones.	
003	MAP (Macintosh)		
009	SNA (IBM)	Protocole de communications de la société <i>IBM</i> .	
010	TCP/IP (SUN)	Protocole de communications internet de la société <i>SUN</i> .	
004	TOP		
005	XMODEM	Protocole de communications par ligne téléphonique.	

006	ZMODEM	Protocole de transfert de fichier avec contrôle d'erreur.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.159 CodePlateformeOrdinateur	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du principal type d'ordinateur utilisé par le producteur.	D2360159
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	MicroOrdinateur	Ordinateur de taille réduite, dont l'unité centrale est constituée d'un ou de plusieurs microprocesseurs, auxquels sont adjoints le logiciel et le matériel nécessaires au traitement complet de l'information.	Source : Office québécois de la langue française, 2002
003	MiniOrdinateur	Ordinateur de puissance moyenne à élevée pouvant supporter simultanément plusieurs centaines de terminaux et de micro-ordinateurs.	Source : Office québécois de la langue française, 2001
004	OrdinateurCentral	Ordinateur puissant offrant des possibilités et des ressources étendues, et auquel d'autres ordinateurs ou de nombreux terminaux peuvent être reliés.	Source : Office québécois de la langue française, 2002
002	StationTravail	Ordinateur doté d'une grande puissance de calcul et de fortes capacités graphiques, utilisé seul ou en réseau, qui est destiné généralement à des professionnels pour un travail très spécifique.	Source : Office québécois de la langue française, 2002

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.160 CodeSystèmeExploitation	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du système d'exploitation utilisé lors de la production du document.	D2360160
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	DOS		
005	LINUX		
007	MacOS		
004	OS/2		
002	UNIX		
003	VMS		
006	WINDOWS		
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.161 CodeStructureDonnéesDescriptives	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du mode d'organisation des données descriptives. Note : Ligne et valeurs ajoutées à la demande du CGSB 171.3-94	D2360161
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
007	Arborescente	Structure hiérarchique dans laquelle toute information, sauf la première, procède d'une seule autre et peut en engendrer plusieurs.	Source: Office québécois de la langue française
006	Hiérarchique	Structure de données dans laquelle les enregistrements contenus dans la base de données sont associés entre eux selon une relation parent-enfant.	Source: Office québécois de la langue française
002	ListeMultiple	??	
001	ListeSimple	Ensemble ordonné d'éléments de donnée.	Source: Office québécois de la langue française

005	OrientéObjet	Structure de données dont les constituants sont des objets composés de leurs données définitoires et de leurs procédures de manipulation.	Source: Office québécois de la langue française
004	Relationnelle	Structure de données dont les données sont disposées sous forme de relations.	Source: Office québécois de la langue française
003	Réseau	Structure de données dans laquelle on représente les entités ou les attributs par des nœuds, et qui, au contraire d'une structure arborescente, permet à chaque nœud d'avoir plusieurs nœuds parents.	Source: Office québécois de la langue française
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.163 CodeTypeDocumentRéférence	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de la catégorie de document de référence. Note : Ligne et valeurs ajoutées à la demande du CGSB 171.3-94	D2360163
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
013	DictionnaireDonnées	Qui réfère à un fichier définissant la structure fondamentale de la base de données et à la liste de tous les fichiers, le nombre d'enregistrements, ainsi que les noms et types de chacun des champs.	Définition inspirée de l'Office québécois de la langue française, 2004
053	ÉvaluationQualité	Qui réfère aux différentes mesures effectués sur les données afin d'en connaître la qualité.	
015	Formalisme	Qui réfère au procédé utilisé pour la modélisation conceptuelle des données.	
017	ManuelUtilisateur	Qui réfère à un ouvrage didactique présentant, sous un format maniable, les notions essentielles à la compréhension et à l'utilisation du document décrit.	
014	ModèleDonnées	Qui réfère à une représentation schématique d'un ensemble de données relatives aux phénomènes qui présentent de l'intérêt pour une application.	Source : Office québécois de la langue française, 2002
012	Normes	Qui réfère à l'ensemble des règles et des prescriptions techniques ayant prévalués lors de l'élaboration du document.	
052	PublicationScientifique	Qui réfère à un article publié dans une revue scientifique.	
051	Rapport	Qui réfère à une analyse approfondie du sujet.	
050	RéférenceOfficielle	Qui réfère à une loi, un règlement ou tout document officiel.	
016	Sommaire	Qui réfère à une description succincte de la série.	
010	Source	Qui réfère à un document original non publié officiellement.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.164 CodeTypeFiltre	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du dispositif utilisé pour éliminer certaines composantes fréquentielles du spectre optique.	D2360164
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Adaptatif		
002	Classique		
003	Différentiel		
004	Gaussien		
005	Gradient		
006	Interpolation		
007	Laplacien		

008	Marr-Hildreth		
009	Médian		
010	MoyenAléatoire		
011	MoyenCirculaire		
012	MoyenRectangulaire		
013	PasseBas		
014	PasseHaut		
015	Rehaussement		
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.165 CodeNormeMétadonnées	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de la norme de métadonnées utilisée ou du profil de la norme de métadonnées utilisé.	D2360165
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
100	ANSI/NISO Z39.85-2001	Norme américaine The Dublin Core Metadata Element Set adoptée en 2001.	
060	CCI_D236-1.6 (2006)	Profil québécois décrivant un document d'information géographique, version 1.6, 2006.	
061	CCI_D236-1.7 (2007)	Profil québécois décrivant un document d'information géographique, version 1.7, 2007.	
050	CGSB 171.3:1994	Norme canadienne Information de répertoire pour décrire des ensembles de données géographiques adoptée en 1994.	
051	CGSB 171.3-1:2002	Profil canadien de la norme ISO 19115 Information géographique –Métadonnées, Partie 1 – Métadonnées principales.	
052	CGSB 171.3-2:2002	Profil canadien de la norme ISO 19115 Information géographique –Métadonnées, Partie 2 – Métadonnées détaillées.	
001	FGDC-STD-001-1994	Norme américaine Federal Geographic Data Committee Content Standard for Digital Geospatial Metadata adoptée en 1994.	
002	FGDC-STD-001-1998	Norme américaine Federal Geographic Data Committee Content Standard for Digital Geospatial Metadata adoptée en 1998.	
003	FGDC-STD-001-2002	Norme américaine Federal Geographic Data Committee Content Standard for Digital Geospatial Metadata adoptée en 2002.	
004	ISO19115	Norme ISO 19115 Information géographique –Métadonnées	
053	NAP ISO19115-2003-1.1	North American Profile of ISO19115:2003 Geographic Information Metadata Version 1.1	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.166 CodeFonctionParticulière	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de la responsabilité à l'égard du document ou de la banque de métadonnées.	D2360166
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
004	CréateurMétadonnées	Producteur des métadonnées décrivant un document d'information géographique.	Dans le cadre du Catalogue d'information géographique gouvernemental, il est nommé <i>Catalogueur</i>

002	GestionnaireDonnées	Responsable de la gestion de la base de données géographiques.	Ce qui est souvent nommé le pilote; dans le cadre du Catalogue d'information géographique gouvernemental, un coordonnateur interministériel lui est associé.
005	GestionnaireMétadonnées	Responsable de la gestion de la base de métadonnées sur les documents d'information géographique.	Ce qui est souvent nommé le pilote
003	ResponsableAccès	Responsable de la gestion des accès à la base de données géographiques ou à la base de métadonnées sur les documents d'information géographique.	Ce qui est associé au rôle du pilote.
001	Scientifique	Responsable du contenu scientifique d'un document d'information géographique.	
006	Terminologie	Responsable de la gestion du thésaurus.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.167 CodeMéthodeInterpolation	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du procédé utilisé pour intercaler des valeurs intermédiaires dans la série de valeurs connues.	D2360167
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	PlusProcheVoisin		
002	ConvolutionCubique		
003	Bilinéaire		
004	Spline		Pour le 3D
005	Kriging		Pour le 3D
006	InverseDistinctePondérée		Pour le 3D
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.169 CodeMéthodeCaptage	Direction de la cartographie générale et administrative du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.	Identification du type d'instruments de mesure du rayonnement.	D2360169
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	RadiomètreBalayage	Qui acquiert mécaniquement (miroir) les données au moyen d'un balayeur multibandes (scanner)	
002	RadiomètreBarrettes	Qui acquiert électroniquement les données au moyen d'une série de cellules de mesure.	Push Broom
003	CapteurActifBarrettes	Qui acquiert des données au moyen d'une série de cellules qui émettent une impulsion sur une cible puis en mesure la réflexion.	
004	CaméraNumérique	Qui acquiert les données au moyen d'un capteur d'image constitué de matériaux semi-conducteurs.	Définition inspirée de l'Office québécois de la langue française, 2004
000		Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
----------------	----------	------------	--------------------------------

B.5.170 CodeVéhicule	Direction de la cartographie générale et administrative du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.	Identification du véhicule supportant le capteur. Note: La télédétection recouvre les techniques de mise en œuvre à partir d'avions, de ballons et de satellites.	D2360170
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Envisat	Le satellite Envisat.	
002	Eo1	Le satellite Eo 1.	Earth Observation
003	Eros1A	Le satellite Eros 1A.	
004	Eros1B	Le satellite Eros 1B.	
005	Ers1	Le satellite Ers 1.	
006	Ikonos2	Le satellite Ikonos 2.	
007	Irs1C	Le satellite Irs 1C.	
008	Irs1D	Le satellite Irs 1D.	
009	Jers1	Le satellite Jers 1.	
010	Landsat 1	Le satellite Landsat 1.	
011	Landsat 2	Le satellite Landsat 2.	
012	Landsat 3	Le satellite Landsat 3.	
013	Landsat 4	Le satellite Landsat 4.	
014	Landsat 5	Le satellite Landsat 5.	
015	Landsat 7	Le satellite Landsat 7.	
016	Noaa	Le satellite Noaa.	
017	Oberview3	Le satellite Oberview 3.	
018	Oberview4	Le satellite Oberview 4.	
019	QuickBird2	Le satellite QuickBird 2.	
020	QuickBird3	Le satellite QuickBird 3.	
021	Radarsat1	Le satellite Radarsat 1.	
022	Radarsat2	Le satellite Radarsat 2.	
023	RessourcesAT1	Le satelliteRessources AT1 .	
024	Spot1	Le satellite Spot 1.	
025	Spot2	Le satellite Spot 2.	
026	Spot3	Le satellite Spot 3.	
027	Spot4	Le satellite Spot4.	
028	Spot5	Le satellite Spot 5.	
029	Terra	Le satellite Terra.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.171 CodeSensOrbite	Direction de la cartographie générale et administrative du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.	Par rapport au pôle Nord, identification du mouvement du satellite de télédétection sur son orbite.	D2360171
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Ascendant	Par rapport territoire québécois, qui circule vers le pôle Nord.	
002	Descendant	Par rapport territoire québécois, qui circule vers le pôle Sud.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.172 CodeOrientationScène	Direction de la cartographie générale et administrative du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.	Identification de la position de la scène par rapport à la trajectoire du satellite.	D2360172
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Map	Orientation de la scène selon le Nord géographique.	
002	Path	Orientation de la scène selon la trajectoire du satellite.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.173 CodePolarisation	Direction de la cartographie générale et administrative du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.	Identification du mode de propagation d'une onde électromagnétique.	D2360173
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	HH	Plan de polarisation horizontal et mesure du signal dans le plan horizontal.	
002	VV	Plan de polarisation vertical et mesure du signal dans le plan vertical.	
003	HV	Plan de polarisation horizontal et mesure du signal dans le plan vertical.	
004	VH	Plan de polarisation vertical et mesure du signal dans le plan horizontal.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.174 CodeCorrectionGéométrique	Direction de la cartographie générale et administrative du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.	Identification du type de corrections géométriques appliquées à la matrice.	D2360174
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Géorectifié	Dont chaque pixel de la matrice est localisée dans un système de référence géodésique vertical.	idem orthorectifié, orthogonal
002	Géoréférencé	Dont chaque pixel de la matrice est localisée dans un système de référence géodésique horizontal.	L'équivalent de Polynomial
003	AucuneCorrection	Dont les pixels ne sont pas corrigés géométriquement.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.175 CodeCaméra	Direction de la cartographie topographique du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.	Identification du modèle de caméra utilisé.	D2360175
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	WildRC5A	Caméra Wild RC5A	
002	WildRC8	Caméra Wild RC8	
003	WildRC10	Caméra Wild RC10	
004	WildRC10A	Caméra Wild RC10A	

005	WildRC20	Caméra Wild RC20	
006	ZeissRMK	Caméra Zeiss RMK	
007	ZeissRMKA	Caméra Zeiss RMKA	
008	ZeissTOP15	Caméra Zeiss TOP15	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.176 CodeLongueurFocale	Direction de la cartographie topographique du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.	Identification en millimètres, de la distance entre le centre optique de l'objectif et la surface sensible.	D2360176
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
088	88	Longueur focale de 88 mm.	
152	152	Longueur focale de 152 mm.	
305	305	Longueur focale de 305 mm.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.178 CodeFiltreCaméra	Direction de la cartographie topographique du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.	Identification du filtre installé sur la caméra.	D2360178
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	AV420NM	Filtre AV 420 NM	
002	AV500NM	Filtre AV 500 NM	
003	AV525NM	Filtre AV 525 NM	
004	Clair420NM	Filtre Clair 420 NM	
005	Jaune500NM	Filtre Jaune 500 NM	
006	Jaune525NM	Filtre Jaune525 NM	
007	JauneB	Filtre Jaune B	
008	JauneD	Filtre Jaune D	
009	Pan420NM	Filtre Pan 420 NM	
010	Pan500NM	Filtre Pan 500 NM	
011	Pan525NM	Filtre Pan 525 NM	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.179 CodeOuvertureObjectif	Direction de la cartographie topographique du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.	Identification de l'ouverture de l'objectif lors de la prise des photographies.	D2360179
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
040	4	Une ouverture de 4	

042	4,2	Une ouverture de 4,2	
050	5	Une ouverture de 5	
056	5,6	Une ouverture de 5,6	
060	6	Une ouverture de 6	
063	6,3	Une ouverture de 6,3	
070	7	Une ouverture de 7	
080	8	Une ouverture de 8	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.180 CodeVitesseCaméra	Direction de la cartographie topographique du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.	Identification de la vitesse de la caméra lors de la prise des photographies.	D2360180
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
0100	100	Le dénominateur de la vitesse 1/100 est 100.	
0125	125	Le dénominateur de la vitesse 1/125 est 125.	
0140	140	Le dénominateur de la vitesse 1/140 est 140.	
0150	150	Le dénominateur de la vitesse 1/150 est 150.	
0160	160	Le dénominateur de la vitesse 1/160 est 160.	
0175	175	Le dénominateur de la vitesse 1/175 est 175.	
0180	180	Le dénominateur de la vitesse 1/180 est 180.	
0190	190	Le dénominateur de la vitesse 1/190 est 190.	
0200	200	Le dénominateur de la vitesse 1/200 est 200.	
0210	210	Le dénominateur de la vitesse 1/210 est 210.	
0220	220	Le dénominateur de la vitesse 1/220 est 220.	
0225	225	Le dénominateur de la vitesse 1/225 est 225.	
0230	230	Le dénominateur de la vitesse 1/230 est 230.	
0240	240	Le dénominateur de la vitesse 1/240 est 240.	
0250	250	Le dénominateur de la vitesse 1/250 est 250.	
0275	275	Le dénominateur de la vitesse 1/275 est 275.	
0280	280	Le dénominateur de la vitesse 1/280 est 280.	
0285	285	Le dénominateur de la vitesse 1/285 est 285.	
0295	295	Le dénominateur de la vitesse 1/295 est 295.	
0300	300	Le dénominateur de la vitesse 1/300 est 300.	
0320	320	Le dénominateur de la vitesse 1/320 est 320.	
0325	325	Le dénominateur de la vitesse 1/325 est 325.	
0340	340	Le dénominateur de la vitesse 1/340 est 340.	
0350	350	Le dénominateur de la vitesse 1/350 est 350.	
0375	375	Le dénominateur de la vitesse 1/375 est 375.	
0400	400	Le dénominateur de la vitesse 1/400 est 400.	
0420	420	Le dénominateur de la vitesse 1/420 est 420.	
0425	425	Le dénominateur de la vitesse 1/425 est 425.	
0450	450	Le dénominateur de la vitesse 1/450 est 450.	
0475	475	Le dénominateur de la vitesse 1/475 est 475.	

0500	500	Le dénominateur de la vitesse 1/500 est 500.	
0550	550	Le dénominateur de la vitesse 1/550 est 550.	
0560	560	Le dénominateur de la vitesse 1/560 est 560.	
0600	600	Le dénominateur de la vitesse 1/600 est 600.	
0640	640	Le dénominateur de la vitesse 1/640 est 640.	
0650	650	Le dénominateur de la vitesse 1/650 est 650.	
0675	675	Le dénominateur de la vitesse 1/675 est 675.	
0700	700	Le dénominateur de la vitesse 1/700 est 700.	
0750	750	Le dénominateur de la vitesse 1/750 est 750.	
0780	780	Le dénominateur de la vitesse 1/780 est 780.	
0800	800	Le dénominateur de la vitesse 1/800 est 800.	
0850	850	Le dénominateur de la vitesse 1/850 est 850.	
0950	950	Le dénominateur de la vitesse 1/950 est 950.	
1000	1000	Le dénominateur de la vitesse 1/1000 est 1000.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.181 CodePaysVéhicule	Direction de la cartographie générale et administrative du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.	Identification du pays propriétaire du véhicule spatial.	D2360181
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Canada	Canada	
002	DigitalGlobeUSA	Agence DigitalGlobe des Etats-Unis	
003	Europe	Consortium européen	
004	France	France	
005	Inde	Inde	
006	Israël	Israël en association avec l'agence <i>West Indian Space</i>	
007	Japon	Japon	
008	OrbimageUSA	Agence Orbimage des Etats-Unis	
009	SpaceImagingUSA	Agence Space Imaging des Etats-Unis	
010	USA	Etats-Unis	
011	USGSUSA	Agence USGS des Etats-Unis	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.182 CodeUnitéMesure		Identification de l'unité de mesure de la qualité.	D2360182
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Centimètre	Mesure de longueur valant un centième de mètre.	Abréviation : cm

002	Mètre	Mesure de longueur valant un mètre.	Abréviation: m Depuis 1983, unité de mesure de longueur égale à la longueur du trajet parcouru dans le vide par la lumière pendant une durée de 1/299 792 458 seconde. <i>Loi sur les poids et mesures</i> . L.R.C. 1985, chap. W-6
003	Kilomètre	Mesure de longueur valant mille mètres.	Abréviation: km

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.183 CodeAxeMesure		Identification de l'axe de mesure de la qualité.	D2360183
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
001	Altimétrie	Qui détermine la position d'un objet géographique au-dessus ou au-dessous d'un plan horizontal de référence.	
002	Planimétrie	Qui détermine la position d'un objet géographique dans un plan horizontal.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.402 CodeEntitéGéographique	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du phénomène géographique analysé.	D2360402
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
		À compléter plus tard	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.403 CodeOrganisme	Ministère des Finances du Québec ou Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de l'organisme responsable du document ou de la banque de métadonnées.	D2360403
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
160	SCT	Secrétariat du Conseil du trésor.	
600	MRNFP	Ministère des Ressources naturelles.	
			À compléter selon le besoin

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.404 CodeUnitéAdministrative	Ministère des Finances du Québec ou Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification de l'unité administrative responsable du document ou de la banque de métadonnées.	D2360404
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
6001110	RessourcesNaturellesFauneParcs-CartographieRéférence	Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs - Direction de la cartographie de référence	
6001190	RessourcesNaturellesFauneParcs-DirectionGénéraleInformationGéographique	Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs - Direction générale de l'information géographique	
			À compléter selon le besoin

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.406 CodeDénominateurÉchelle	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du terme de la fraction placé sous le numérateur qui indique en combien de parties égales l'unité a été divisée. Source : Dictionnaire Universel Francophone, Éditions Hachette Edicef.	D2360406
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
000000250	250	Le dénominateur de l'échelle 1/250 est 250.	
000000500	500	Le dénominateur de l'échelle 1/500 est 500.	
000001000	1000	Le dénominateur de l'échelle 1/1000 est 1000.	
000002000	2000	Le dénominateur de l'échelle 1/2000 est 2000.	
000005000	5000	Le dénominateur de l'échelle 1/5000 est 5000.	
000006000	6 000	Le dénominateur de l'échelle 1/6000 est 6000.	
000010000	10 000	Le dénominateur de l'échelle 1/10 000 est 10 000.	
000015000	15 000	Le dénominateur de l'échelle 1/15 000 est 15 000.	
000015840	15 840	Le dénominateur de l'échelle 1/15 840 est 15 840.	
000020000	20 000	Le dénominateur de l'échelle 1/20 000 est 20 000.	
000040000	40 000	Le dénominateur de l'échelle 1/40 000 est 40 000.	
000050000	50 000	Le dénominateur de l'échelle 1/50 000 est 50 000.	
000063360	63 360	Le dénominateur de l'échelle 1/63 360 est 63 360.	
000100000	100 000	Le dénominateur de l'échelle 1/100 000 est 100 000.	
000126720	126 720	Le dénominateur de l'échelle 1/126 720 est 126 720.	
000200000	200 000	Le dénominateur de l'échelle 1/200 000 est 200 000.	
000250000	250 000	Le dénominateur de l'échelle 1/250 000 est 250 000.	
000500000	500 000	Le dénominateur de l'échelle 1/500 000 est 500 000.	
001000000	1 000 000	Le dénominateur de l'échelle 1/1 000 000 est 1 000 000.	
001250000	1 250 000	Le dénominateur de l'échelle 1/1 250 000 est 1 250 000.	
002000000	2 000 000	Le dénominateur de l'échelle 1/2 000 000 est 2 000 000.	
002500000	2 500 000	Le dénominateur de l'échelle 1/2 500 000 est 2 500 000.	
005000000	5 000 000	Le dénominateur de l'échelle 1/5 000 000 est 5 000 000.	
008000000	8 000 000	Le dénominateur de l'échelle 1/8 000 000 est 8 000 000.	
010000000	10 000 000	Le dénominateur de l'échelle 1/10 000 000 est 10 000 000.	
999999998	Inconnu	Dont on ignore la valeur.	
999999999	SansObjet	Qui ne s'applique pas.	
000000000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	

Nom du domaine	Autorité	Définition	Numéro au Registre référentiel
B.5.495 CodeTypeUnitéGéographique	Bureau d'information géographique gouvernementale	Identification du type de découpage géographique applicable au document.	D2360495
Identifiant des valeurs permises	Nom des valeurs permises	Définition	Référence et note
002	AgglomérationRecensement	Territoire comptant de 10 000 à 99 999 habitants et formant un noyau urbain dont les municipalités constituantes présentes un degré d'intégration économique et sociale très élevé.	
004	AireDiffusion	Petite unité géostatistique relativement stable formée d'un regroupement d'îlots et pour laquelle toutes les données statistiques sont diffusées.	Cette unité remplace la subdivision de recensement depuis le recensement de 2001.

005	Arrondissement	Subdivision territoriale administrative d'une grande collectivité regroupant en totalité ou en partie des collectivités locales.	
006	BassinVersant	Ensemble de territoires où les eaux de surface et souterraines sont drainées vers le même exutoire.	
007	Cadastre	Unité territoriale d'un système de division de l'espace, servant à l'enregistrement des droits réels.	
008	Canton	Unité territoriale d'un système de division du territoire, de forme généralement rectangulaire, établie sous le Régime anglais, à des fins de concession ou de gestion.	
009	CentreServicesMTQ	Unité territoriale de référence pour administrer les opérations des équipes d'entretien des infrastructures de transport.	
011	CirconscriptionÉlectoraleQc	Division du territoire politique établie en vue de l'élection des représentants de l'Assemblée nationale.	
012	CirconscriptionFoncière	Unité territoriale établie en vue de l'inscription des titres fonciers et autres droits réels ainsi que certains droits personnels prévus par la loi.	
013	CommissionScolaire	Territoire où un organisme public d'enseignement fournit les niveaux d'enseignement primaire et secondaire.	
014	CommunautéMétropolitaine	Territoire regroupant des municipalités et sur lequel s'exerce une autorité en regard de l'aménagement et de la planification du développement.	
016	DécoupageSNRC	Système de référence cartographique national où le territoire est découpé en unités hiérarchisées parfaitement emboîtées.	
017	DécoupageSQRC	Système de référence cartographique québécois, parfaitement emboîté dans le système national, où le territoire est découpé en unités hiérarchisées parfaitement emboîtées.	
070	DécoupageOrbiteRangéeIRS	Système d'identification et de localisation de la trajectoire du satellite IRS.	L'orbite correspond à la trajectoire décrite par le satellite et la rangée à une série de centroïdes de scène localisés approximativement à la même latitude.
071	DécoupageOrbiteRangéeLandsat	Système d'identification et de localisation de la trajectoire du satellite Landsat.	L'orbite correspond à la trajectoire décrite par le satellite et la rangée à une série de centroïdes de scène localisés approximativement à la même latitude.
072	DécoupageOrbiteRangéeSPOT	Système d'identification et de localisation de la trajectoire du satellite SPOT.	L'orbite correspond à la trajectoire décrite par le satellite et la rangée à une série de centroïdes de scène localisés approximativement à la même latitude.
018	DirectionGénéraleMTQ	Division territoriale de référence pour programmer et planifier les investissements du ministère des Transports.	
019	DirectionRégionaleMÉQ	Division territoriale propre aux opérations du ministère de l'Éducation.	
020	DirectionRégionaleSécuritéCivile	Division territoriale propre aux opérations du ministère de la Sécurité publique en matière de sécurité civile.	
021	DirectionTerritorialeMTQ	Division territoriale de référence pour gérer les budgets et les projets régionaux du ministère des Transports.	
022	DistrictÉcologique	Portion de territoire caractérisée par un pattern propre au relief, à la géologie, à la géomorphologie et à la végétation régionale.	
023	DistrictJudiciaire	Division territoriale constituée aux fins de l'administration de la justice.	
024	DistrictSantéAnimale	Division territoriale desservie par un laboratoire de pathologie animale.	
025	DistrictSQ	Unité territoriale supérieure d'un système de division de l'espace, propre à l'exécution de la mission de la Sûreté du Québec.	

026	DivisionPiégeage	Unité territoriale supérieure d'un système de division de l'espace propre aux activités de piégeage.	
027	DivisionRecensement	Division territoriale établie aux fins du recensement.	
028	DomaineBioclimatique	Territoire caractérisé par la nature de la végétation de fin de succession exprimant, l'équilibre entre le climat et les sites mésiques.	
029	îlot	Plus petite unité géostatistique entièrement délimitée par des rues ou des limites de régions géographiques normalisées et pour laquelle les statistiques de population et de logement sont diffusées.	Cette unité existe depuis le recensement de 2001.
030	Lot	Entité territoriale d'étendue variable, identifiée de façon unique par un numéro pour des fins de gestion territoriale ou de l'enregistrement de droits réels.	
032	Municipalité	Territoire sur lequel s'exerce un gouvernement local, conformément aux lois municipales.	
031	Municipalité régionale de comté	Territoire regroupant des municipalités et, dans certains cas des territoires non organisés, sur lequel s'exerce une autorité fixée par une loi d'application générale.	
033	Parc	Unité territoriale constituée en vertu de la Loi sur les parcs et vouée à la conservation ou à la découverte.	
034	ParcelleForestière	Subdivision du territoire forestier dont la superficie varie de 10 km ² à 100 km ² .	
035	PaysageRégional	Portion de territoire caractérisée par l'organisation récurrente des principaux facteurs écologiques permanents du milieu et de la végétation.	
036	Pouvoirie	Territoire d'opération d'un établissement qui offre des services spécifiques aux chasseurs, aux pêcheurs et aux trappeurs.	
037	Province	Unité géostatistique de base équivalente au territoire québécois.	
038	RégionAdministrative	Division territoriale servant de cadre à l'activité des ministères et des organismes publics.	
039	RégionAgricole	Division territoriale nécessaire aux opérations du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, notamment celles qui ont trait à la diffusion des services conseils et l'administration des programmes d'aide aux exploitants.	
040	RégionCamionnageVrac	Division territoriale déterminée pour les fins du transport de matières en vrac et à laquelle sont rattachés un permis d'opération et une corporation régionale de camionneurs.	
041	RégionÉcologique	Portion de territoire caractérisée par la composition de la végétation et la dynamique forestière sur les sites mésiques, et par la répartition des types écologiques dans le paysage.	
042	RégionFAQ	Division territoriale nécessaire aux opérations de La Financière agricole du Québec	
043	RégionInspectionBioAlimentaire	Division territoriale propre à l'inspection, par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de la qualité des aliments et de la santé animale.	
044	RégionMétropolitaineRecensement	Territoire comptant plus de 100 000 habitants et formant un noyau urbain dont les municipalités constituantes présentes un degré d'intégration économique et sociale très élevé.	
045	RégionMRNFP	Division territoriale délimitée pour administrer les activités forestières.	Au nombre de dix, ces régions sont des regroupements d'unités de gestion.
046	RégionPêcheAquaculture	Division territoriale propre à l'encadrement, par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, des activités de pêches et d'aquaculture commerciales.	

047	RégionSocioSanitaire	Division territoriale où une Régie régionale de la santé et des services sociaux a charge de planifier, d'organiser, de mettre en oeuvre et d'évaluer les programmes de santé et de services sociaux.	
048	RégionTaxi	Territoire d'opération d'une entreprise de transport par taxi, composé d'une ou de plusieurs municipalités principalement rurales, à l'exclusion des municipalités faisant partie d'une agglomération de taxi.	
049	RégionTouristique	Division territoriale établie à des fins de développement et de mise en valeur des produits touristiques régionaux.	
050	RéserveForestière	Territoire forestier public où ne s'applique aucun contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier.	
051	SectionnementRéseauRoutier	Système de gestion du réseau routier en usage au ministère des Transports	Les types de sections, du général au singulier, sont la route, le tronçon, la section, la sous-route et le chaînage; l'acronyme est RTSSC
052	SecteurDénombrement	Petite unité géostatistique correspondant en moyenne à 250 logements en milieu urbain ou 125 en milieu rural.	Cette unité a été remplacée par l'aire de diffusion depuis le recensement de 2001.
053	SecteurRecensement	Petite unité géostatistique permanente, socio-économiquement homogène, comprenant en moyenne 4 000 personnes et dont les limites correspondent à des traits physiques permanents.	
054	SousDomaineBioclimatique	Portion d'un domaine bioclimatique qui présente des caractéristiques distinctes de végétation, révélant des différences du régime des précipitations ou des perturbations naturelles.	
055	SousRégionÉcologique	Portion d'une région écologique où la composition de la végétation sur les sites mésiques présente généralement les caractéristiques typiques de son domaine bioclimatique.	
057	SubdivisionRecensement	Unité géostatistique qui prend appui sur un territoire politico-administratif tels une municipalité ou un territoire non organisé.	
058	TerritoireAutochtone	Portion de territoire réservée à la population autochtone.	
059	TerritoireNonOrganisé	Territoire non érigé en municipalité locale.	
061	Tuile	Portion de territoire d'étendue variable, délimitée en fonction d'un besoin particulier.	
062	UnitéAménagementForestier	Territoire forestier public sur lequel un ou plusieurs bénéficiaires de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier sont autorisés à réaliser des activités d'aménagement, et notamment, à récolter des bois d'une essence ou d'un groupe d'essences données.	L'unité d'aménagement forestier est aussi connue sous le vocable de <i>Aire commune</i> .
063	UnitéAménagementForêtPrivée	Subdivision d'un territoire couvert par un plan conjoint de mise en marché du bois, permettant l'organisation des connaissances propres au milieu et la mise en oeuvre des programmes destinés aux propriétaires forestiers.	
064	UnitéGestionMRNFP	Division des terres du domaine public servant de cadre à la gestion forestière du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs.	
065	UnitéSondageForestier	Portion du territoire forestier où l'on distribue des échantillons selon un schéma prédéterminé pour connaître, à un niveau de précision désiré, les caractéristiques dendrométriques et écologiques de la forêt.	
067	ZonePostale	Division territoriale identifiée par une série numérique ou alphanumérique et qui sert à trier et à acheminer le courrier.	
068	ZoneTarificationForestière	Unité territoriale de calcul des redevances forestières et pour laquelle un même taux est exigé pour les bois d'une essence et d'une qualité données.	

069	ZoneVégétation	Territoire où la distribution des essences forestières, qui est surtout déterminée par des facteurs climatiques, est homogène.	
999	SansObjet	Qui ne s'applique pas.	
000	Autre	Toute valeur absente de cette liste.	